



# ACTION!

Tournage d'une mini-série au Saguenay mettant en vedette  
Guylaine Tremblay et Josée Deschênes **PAGES 2 ET 3**

PHOTO LE QUOTIDIEN / MICHEL TREMBLAY

## **Violamment battue par son voisin**

Une dame âgée de Chicoutimi accueillie par un coup de tasse en plein visage

**PAGE 7**

## **Un grand jour pour le Patro**

Québec confirme son investissement de 2 M\$ pour la construction d'un nouveau gymnase

**PAGE 5**

## **+ ST-HILAIRE**

*Une grande  
réussite collective*

**PAGE 12**

## **DÉCOUVREZ NOS WRAPS ESTIVAUX**

À PARTIR DE  
**11,99\$**  
+ TAXES



0004763

## **HUMOUR...**

La **PULPERIE**  
de **CHICOUTIMI**

Présenté à  
**20 h**

418.698.3100  
[www.pulperie.com](http://www.pulperie.com)



Dimanche 4 AOÛT  
**Étienne  
Dano**



Dimanche 11 AOÛT  
**Ben &  
Jarrod**



Dimanche 18 AOÛT  
**Julien  
Tremblay**



Dimanche 25 AOÛT  
**Pierre-Luc  
Pomerleau**



Judi 5 SEPTEMBRE  
**Guillaume  
Pineault**



POUR LE RÉALISATEUR FRANCIS LECLERC

# Comme des vacances en famille

ANNE-MARIE GRAVEL  
amgravel@lequotidien.com

**Francis Leclerc choisit ses projets. En fait, le réalisateur n'accrole son nom que sur ceux qui le stimule, le passionne. Il a choisi de se joindre à l'équipe de *Winnebago*, une série dont le tournage lui donne l'impression de voyager en famille.**

Francis Leclerc s'est joint à l'équipe de *Winnebago* un peu avant Noël. La proposition l'a tout de suite charmé.

« J'ai dit oui parce que le projet me tentait, parce que j'aime le scénario et parce qu'on se promène partout », affirme-t-il.

Les occasions de tourner à l'extérieur, en région de surcroît, sont rares dans le milieu.

« Sur *Winnebago*, on fait parfois trois lieux de tournage dans la même journée. C'est une logistique complexe. En télévision, depuis 10 ans, les choses se tournent le plus possible à la

même place pour économiser des sous. Beaucoup de séries sont écrites en fonction que la moitié des scènes soient tournées à la même place. Cette fois, on a un bon budget et il sert aux journées de tournage extérieur », explique-t-il.

En plus de Saguenay, l'équipe de *Winnebago* se rendra aux Escoumins, à Havre St-Pierre et Sept-Îles.

« C'est un gros plaisir d'être ensemble, en dehors de nos habitudes. En fait, on est une famille en voyage. Certains emmènent leurs enfants. C'est très l'un, très familial. »

La moitié de l'équipe de tournage est composée de gens avec qui il a travaillé sur le film *Pieds nus dans laube*.

Francis Leclerc avait par ailleurs travaillé avec Guylaine Tremblay sur *Les Rescapés* et quelques épisodes des *Beaux malaises*. Il connaît Josée Deschênes depuis les années 90, mais collabore avec elle pour une première fois.

Il a intégré à la production une



Francis Leclerc choisit ses projets en fonction du bonheur qu'ils lui procurent. La mini-série *Winnebago* l'a charmé par son scénario, mais aussi par l'opportunité qu'elle lui procure de tourner un peu partout au Québec. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

série de comédiens avec qui il aime collaborer, notamment Benoît Gouin et Antoine Pilon.

« J'ai dû travailler avec Benoît

Gouin 17 fois. J'ai travaillé avec Antoine Pilon sur *Marche à l'ombre* pendant trois ans. J'ai bâti la famille et les amis des

personnages principaux à partir des gens que j'aime », explique-t-il avant de reprendre le travail en souriant.

# Ça tourne à Saguenay !

Une équipe de tournage de plus de 50 personnes s'est installée à Saguenay pour quatre jours. Plusieurs scènes d'une mini-série mettant en vedettes Guylaine Tremblay et Josée Deschênes sont tournées à Chicoutimi, La Baie et Laterrière. Intitulée provisoirement *Winnebago*, la série de six épisodes d'une heure sera présentée à Série+ en 2020. Elle raconte l'histoire de deux amies qui laissent tout derrière elles pour sillonner les routes du Québec à bord d'un véhicule récréatif. Les 12 premières journées de tournage ont eu lieu à Montréal, ville où l'équipe se retrouvera en fin de production. L'équipe vient d'amorcer une série de 14 jours de tournage dans différentes régions du Québec. Saguenay est la première destination du groupe qui a ouvert son plateau au *Quotidien*.

**ANNE-MARIE GRAVEL**  
amgravel@lequotidien.com

**Guylaine Tremblay et Josée Deschênes sont amies depuis 36 ans. Il y a longtemps qu'elles espéraient travailler ensemble. Il y a cinq ans, elles ont décidé de créer elles-mêmes le projet qui leur permettrait de réaliser leur souhait. Aujourd'hui, il se concrétise avec *Winnebago*, une série de fiction qui leur permet de porter à l'écran une histoire d'amitié qui leur rappelle la leur.**

Guylaine Tremblay et Josée Deschênes ont eu un véritable coup de foudre amical lorsqu'elles se sont rencontrées au conservatoire. Elle se sont côtoyées sur les plateaux de *La petite vie* et d'*Annie et ses hommes*, mais jamais elles n'ont pu jouer ensemble comme elles le souhaitaient. Après en avoir parlé pendant des années, il y a cinq ans, elles ont décidé qu'il était temps que ça arrive. « On a décidé de se payer la traite », affirme Josée Deschênes.

Les deux actrices ont imaginé une histoire où deux amies qui partaient en « road trip ». « On voulait faire un « show » sur l'amitié féminine, la solidarité féminine. On avait envie de transposer notre amitié à l'écran », explique l'actrice originaire de Jonquière. Pour le bien de la série, comme leurs personnages, les deux amies parcourent le Québec cet été. « C'est une belle job. On devient plus comme une troupe. C'est rare une opportunité semblable », confirme Guylaine Tremblay.

« C'est un grand bonheur avec une équipe formidable. Ça donne une chimie qui se transporte dans le jeu. Ça nous fait aussi réaliser l'importance de l'amitié. On approche

la soixantaine, on constate qu'il y a plein de choses qui partent dans la vie, mais que l'amitié reste », estime Josée Deschênes.

« On partage la même passion et on est à même de l'apprécier », ajoute Guylaine Tremblay.

Les deux comédiennes avaient une idée de ce qu'elles souhaitaient jouer, mais surtout, elles savaient qu'elles voulaient aller ailleurs qu'avec les personnages de Marie Lamontagne dans *Unité 9* et de Élane dans *L'Auberge du chien noir*.

« On s'est imaginé de beaux personnages qui vont dans plein d'avenues », explique Guylaine Tremblay.

Elles ont confié leurs idées à des auteurs qui se sont mis au travail. Louise et Murielle sont nées.

Guylaine Tremblay décrit Louise, son personnage, comme une femme « bright », mais désorganisée. « On pourrait dire qu'elle a un déficit d'attention. Elle a eu un passé difficile avec une mère alcoolique et elle a peut-être elle-même une tendance à l'alcoolisme. Elle est extravertie, impulsive, sensible, elle est très attachante. Contrairement à Marie Lamontagne, elle ne cache pas grand-chose. » Josée Deschênes souhaitait elle aussi aller dans une direction différente avec Murielle.

« J'avais envie de quelqu'un qui avait un franc parlé. On me donne souvent des rôles de femme modérée, sérieuse. J'ai voulu casser ça. C'est une agente immobilière qui a du pouvoir, elle est efficace. Le « road trip » la sort de sa zone de confort. »

Ensemble, les deux femmes vivront un périple qui les mènera de la comédie au drame. Les comédiennes, elles, savourent chaque moment de cette aventure.

« Là, on en profite comme d'un cadeau qu'on déballe », image Guylaine Tremblay.



Une équipe de plus de 50 personnes est de passage à Saguenay afin de tourner des scènes d'une mini-série qui sera présentée à Série+ en 2020. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



Jeudi matin, l'équipe de *Winnebago* tournait dans un stationnement derrière l'Hôtel du Parc, à quelques pas de la Petite maison blanche à Chicoutimi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



Francis Leclerc s'est joint à l'équipe de *Winnebago* un peu avant Noël. La proposition l'a tout de suite charmé. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

M<sup>e</sup> Marie-Josée Hamelin-Gagnon. — ARCHIVES LE QUOTIDIENM<sup>e</sup> Charles Cantin. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

IL A BRAQUÉ UNE ARME À FEU

# Duchesne risque 12 mois de prison

STÉPHANE BÉGIN  
sbegin@lequotidien.com

**Alain Duchesne, 51 ans de Saint-Ambroise, s'expose à une peine minimale de 12 mois pour avoir**

**braqué une arme à feu en direction de sa présumée victime sans se soucier des conséquences. Mais déjà, la défense annonce que les accusations seront fortement contestées.**

L'individu a été arrêté mercredi par les policiers du Service de police de Saguenay (SPS) après avoir menacé une femme avec une arme à feu. Duchesne se serait présenté

devant le domicile de la victime et lui aurait dit qu'il était pour lui faire un mauvais parti. La femme aurait refusé de mettre le feu à la résidence d'une connaissance, offre que la victime a rejetée du revers de la main.

Duchesne, dont les intérêts sont représentés par M<sup>e</sup> Charles Cantin, a été accusé d'avoir causé par le feu ou une explosion des dommages à un bien qui ne lui appartient pas,

d'avoir utilisé une arme à feu dans la perpétration de voies de fait, de voies de fait, d'avoir braqué une arme à feu et de possession de stupéfiants.

M<sup>e</sup> Marie-Josée Hamelin-Gagnon, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), s'est opposée à la remise en liberté de Duchesne. M<sup>e</sup> Cantin entend tenir l'enquête de remise en liberté vendredi.

« Nous avons l'intention de contester fortement les accusations et la démonstration sera faite à l'enquête de cautionnement », a avisé M<sup>e</sup> Cantin.

L'individu, qui se déplace en fauteuil roulant et en mesure de conduire un véhicule automobile, a été arrêté à sa résidence de Saint-Ambroise. Il possède des antécédents en matière de violence.

## NOUS JOINDRE

**Vous avez une nouvelle ou une opinion?**

redaction@lequotidien.com

TWITTER  
twitter.com/  
lequotidien\_cyb

FACEBOOK  
facebook.com/  
LeQuotidienProgres

**RÉDACTION**  
Saguenay 418 690-8800  
Alma 418 668-0920  
Télécopieur 418 690-8805

**ABONNEMENTS**  
418 545-4664  
Lundi au vendredi:  
7h00 - 16h30  
Samedi  
7h00 - 12h  
**Sans frais**  
1 (800) 866-3658

**PUBLICITÉ**  
418 545-4474  
Télécopieur: 690-8824  
Lundi au vendredi  
8h30 à 16h30

**PETITES ANNONCES**  
418 549-4444  
Télécopieur 418 690-8360  
Lundi au vendredi  
8h30 à 16h30

## SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	23
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	25

## Agression à Mashteuiatsh

Un homme de 27 ans de Mashteuiatsh a été arrêté, mercredi après-midi, pour une histoire d'agression à l'endroit de deux personnes. Johé Simard, originaire de la communauté autochtone, a été accusé de voies de fait graves, de voies de fait armées et de bris de probation.

Les événements se sont déroulés lors de la soirée du 1<sup>er</sup> juillet. Selon le récit de la Sécurité publique de Mashteuiatsh, des personnes se

trouvaient dans un secteur isolé lorsque la discussion s'est animée. Le suspect aurait alors agressé deux victimes. Elles ont subi des blessures graves au visage, mais leur vie n'est pas en danger.

Une enquête a aussitôt été ouverte par la police de Mashteuiatsh et le suspect a été interrogé par les agents de la paix. L'aide de la population a également permis de faire avancer le dossier.

JONATHAN HUDON

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. Merci de recycler ce journal.

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

### SUBODORER, *verbe*

**Définition** – [RARE] Flairer l'odeur de ; [FAMILIER] avoir le pressentiment de, soupçonner.

**Étymologie** – Du latin *sub*, 'sous', et *odorari*, 'flairer', de *odor*, 'odeur'.

**Synonymes** – deviner, entrevoir, flairer, pressentir, se douter de, sentir, soupçonner...



Soignez votre langue

# Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS  
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien  
leProgres

laVoixdel'Est

## QUÉBEC INVESTIT 2 M\$

## Le Patro aura son gymnase

PATRICIA RAINVILLE  
prainville@lequotidien.com

L'ambiance était particulièrement énergique, jeudi matin, dans le gymnase du Patro de Jonquière. Des centaines d'enfants attendaient impatiemment que les adultes invités, des députés, des ministres et des élus municipaux, fassent l'annonce tant attendue. Le gouvernement du Québec a confirmé un investissement de 2 M\$, ce qui s'ajoute au montant de 800 000 \$ de la Ville de Saguenay et du 1,4 M\$ réuni grâce à l'implication citoyenne. D'ailleurs, tous les politiciens présents ont souligné l'apport de la communauté dans ce dossier, qui permettra enfin aux jeunes et moins jeunes d'avoir accès à un tout nouveau gymnase dès l'été prochain.

Les petits qui fréquentent le Patro de Jonquière étaient sagement assis sur le sol du gymnase, jeudi matin, lorsque les ministres Andrée Laforest et Isabelle Charest sont arrivées pour l'annonce. Les deux ministres étaient accompagnées de tout le gratin politique de la région, dont la mairesse de Saguenay, Josée Néron, plusieurs conseillers municipaux de Saguenay, les députés caquistes François Tremblay, Éric Girard et Nancy Guillemette, de même que le député de Jonquière du Parti québécois, Sylvain Gaudreault.

Les enfants se sont mis à chanter et à hurler des remerciements qu'ils avaient pris soin de pratiquer pour accueillir les politiciens. « J'ai fait beaucoup d'annonces au cours de la dernière année, mais ce matin, c'est l'une des plus belles et des plus énergisantes! Je suis vraiment contente d'être ici et d'encourager un projet qui fera bouger les jeunes et qui encourage les saines habitudes de vie », a souligné la ministre déléguée à l'Éducation, Isabelle Charest.

« Nous allons enfin pouvoir offrir des installations intéressantes pour les jeunes, mais aussi pour tous les gens qui fréquentent le Patro. »

— Yannick Gagnon,  
directeur général du Patro

La ministre responsable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Andrée Laforest, a tenu à remercier toute la population qui s'est impliquée à fond dans ce projet, qui prévoit la reconstruction d'un gymnase digne de ce nom. « Lorsqu'il est venu ici, le premier ministre François Legault avait vraiment été impressionné par l'engagement de la communauté. Je me sens comme si on faisait une annonce de 200 M\$, tellement je suis contente d'être ici », a affirmé M<sup>me</sup> Laforest.

Le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault a également pris la parole, lui qui est impliqué dans ce projet depuis maintenant six ans. « C'est vraiment un grand travail d'équipe, de tous les élus et surtout de la population et de l'équipe du Patro, qui travaille très fort pour nos jeunes », a souligné le député péquiste.

Le directeur général du Patro de Jonquière, Yannick Gagnon, ne le croyait tout simplement pas lorsque la ministre Laforest lui a annoncé la bonne nouvelle dernièrement. « Je lui ai dit qu'il pouvait déboucher une bouteille de champagne! », a lancé la ministre.

« C'est tellement une belle nouvelle! Avec la subvention de 800 000 \$ de Saguenay et les 2 M\$ du provincial, nous allons enfin pouvoir offrir des installations intéressantes pour les jeunes, mais aussi pour tous les gens qui fréquentent le Patro. Ce que nous voulons, c'est offrir un lieu communautaire pour tous et c'est dès demain que nous allons y travailler », a affirmé M. Gagnon, qui espère que le nouveau gymnase soit fin prêt pour la prochaine saison estivale.

Avec des poutres en plein milieu du gymnase, notamment, les installations du centre étaient devenues particulièrement désuètes.

De nombreux citoyens donateurs et des entreprises s'étaient également impliqués pour la construction d'un nouveau gymnase. « Le partenariat est maintenant complet et nous pouvons nous mettre en route vers le nouveau Patro », a souligné la mairesse Josée Néron, invitant les petits présents à faire la vague pour célébrer ce grand jour.

L'été dernier, le gouvernement de Philippe Couillard avait refusé la demande d'aide financière du Patro. Plusieurs candidats à l'élection provinciale dans le comté de Jonquière avaient dénoncé cette décision, de même que la population du secteur. Chaque été, environ 1000 jeunes fréquentent le Patro et son chalet du lac Kénogami.



La ministre Andrée Laforest, le directeur général du Patro, Yannick Gagnon, la ministre déléguée à l'Éducation, Isabelle Charest, la mairesse de Saguenay, Josée Néron, et le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, étaient tout sourire, lors de l'annonce. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



Des centaines d'enfants fréquentant le Patro étaient présents pour l'annonce, jeudi matin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

## CONGÉDIEMENT DE CHANTALE CYR

## Liz Gagné persiste et signe

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

**Même s'il n'est pas facile de vivre avec la pression médiatique dans le dossier du congédiement de Chantale Cyr, la présidente Liz Gagné et les commissaires reprendraient, aujourd'hui, la même décision, car c'est ce qu'il fallait faire.**

La présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (CSRS) a entrepris son témoignage, jeudi, devant le juge Guy Roy, du Tribunal administratif du travail du Québec dans le dossier des trois plaintes pour harcèlement psychologique envers Chantale Cyr, du congédiement illégal de cette dernière et de lésions professionnelles.

Interrogée sur l'impact médiatique de ce dossier sur sa vie personnelle et familiale, la présidente de la CSRS ne cache pas que c'est difficile.

**« Je passe pour celle qui harcèle Chantale Cyr et qui suit le problème à la commission scolaire. Faut vivre avec, mais ce n'est pas facile. J'ai fait mon possible et j'ai été honnête dans ce que j'ai fait. [...] Malgré tout, si c'était à refaire, je prendrais la même décision. »**

— Liz Gagné, présidente

« Je passe pour celle qui harcèle Chantale Cyr et qui suit le problème à la commission scolaire. Faut vivre avec, mais ce n'est pas facile. J'ai fait mon possible et j'ai été honnête dans ce que j'ai fait », a-t-elle indiqué.

« Malgré tout, si c'était à refaire, je prendrais la même décision. C'était la décision à prendre pour ramener un bon climat au sein de notre organisation. »

Si le mariage entre Chantale Cyr et Liz Gagné semblait avoir « de l'eau dans le gaz », il semble bien que la situation était assez difficile aussi entre la directrice générale et un fort pourcentage du personnel-cadre de la CSRS.

La présidente de l'organisation scolaire a confirmé avoir reçu des lettres de deux présidentes des associations sur le degré de satisfaction du travail et des relations de Chantale Cyr avec le personnel. Ces documents ont été soumis quelques semaines après que Chantale Cyr soit partie en

congé de maladie, en octobre 2017.

« À 92 pour cent, les gens disent que ça ne marche pas avec la cadre de premier niveau. Les gens disaient que la gestion ne correspondait plus à la façon de fonctionner de la commission scolaire et que les employés n'étaient plus motivés. Le lien de confiance n'y était plus », a indiqué M<sup>me</sup> Gagné.

Et le 9 janvier 2018, les élus sont allés plus loin dans leurs discussions relativement à ce climat particulier et malsain.

« Au début de la réunion, il n'était pas question de résilier le contrat. Mais lorsque les élus ont appris pour les cartes-cadeaux afin d'habiller l'ancien président Antonin Simard, ça n'a pas passé. Même chose pour les frais d'avocat pour une plainte de M<sup>me</sup> Cyr à la magistrature. C'est l'argent des contribuables. Les élus ont été ébranlés et le lien de confiance n'y était plus. C'est là que nous avons pris la décision de résilier le contrat », a poursuivi la présidente Gagné.

## RELATIONS DIFFICILES

Tout au long de son témoignage, Liz Gagné a parlé d'une relation correcte avec Chantale Cyr, mais une relation qui s'est avérée difficile.

« La relation était cordiale, civilisée, mais non chaleureuse. Il est arrivé à certaines occasions où je n'ai pas été invitée à des rencontres, notamment sur une rencontre pour un transport scolaire. J'étais tenue à l'écart. Ça m'a fâché un peu. Je n'ai pas été invitée au brunch de la rentrée, alors que je n'en avais jamais manqué par le passé. Je n'ai pas été offusquée », a témoigné M<sup>me</sup> Gagné.

Par ailleurs, sur le fameux coup de coude donné à Chantale Cyr, M<sup>me</sup> Gagné rectifie en disant qu'elle a plutôt mis sa main sur l'avant-bras pour lui faire savoir qu'elle pouvait accélérer ses réponses aux employés.



La présidente de la CSRS, Liz Gagné, n'avait pas l'objectif de se débarrasser de Chantale Cyr lorsqu'elle s'est présentée à l'élection scolaire. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

## Personne n'a parlé à Chantale Cyr

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

Pour justifier le congédiement, les élus de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ont beau reprocher à Chantale Cyr d'avoir instauré un climat malsain, d'avoir manqué de leadership et d'avoir autorisé l'achat de cartes-cadeaux, mais personne ne lui a jamais parlé de ces problématiques.

La présidente Liz Gagné a été questionnée par M<sup>e</sup> Éric Lebel, qui défend les intérêts de Chantale Cyr, sur de nombreux éléments reliés à la résiliation du contrat de travail de la directrice générale seulement 18 mois après son arrivée, le 13 mars 2018 (première décision prise le 18 janvier).

Il est notamment question des cartes-cadeaux offertes à l'ancien président, Antonin Simard, afin de l'habiller pour une rencontre avec le ministre.

« Ce que je reproche à Chantale Cyr, c'est de ne pas avoir dénoncé cette dépense aux commissaires, car c'était sa responsabilité. Ça fait partie des raisons de son congédiement. On ne pouvait pas utiliser des fonds publics pour

habiller le président », a répondu M<sup>me</sup> Gagné.

Sur le climat malsain à travers la commission scolaire, notamment en lien avec les horaires à l'école Charles-Gravel, M<sup>me</sup> Gagné a convenu que la responsabilité n'incomait pas uniquement à la directrice générale.

« Nous avons convenu que ça aurait dû attendre une année avant d'appliquer la convention collective », a-t-elle dit.

M<sup>e</sup> Lebel a souligné que M<sup>me</sup> Cyr avait accordé une année de grâce à cette école polyvalente avant de procéder.

Liz Gagné a aussi mentionné que plusieurs employés de la CS étaient venus lui parler du mauvais climat qu'entretenait la directrice générale. Elle a rencontré plusieurs personnes dans son bureau.

Questionnée à savoir si elle en avait parlé avec M<sup>me</sup> Cyr afin d'avoir sa version, Liz Gagné ne l'a pas fait.

« Non, je n'ai jamais parlé à Chantale Cyr des commentaires faits par les employés, qui sont venus me voir, relativement au climat malsain. Les gens ont parlé des affectations, mais je ne pouvais pas lui reprocher, car je n'étais pas là lorsque ça s'est fait. Je ne

connaissais pas les raisons des affectations », de répondre Liz Gagné.

Dans les éléments du congédiement, les élus ont reproché des allocations de dépenses en lien avec un dossier de son ancien employeur (CS Val-des-Cerfs) et d'une plainte à la magistrature.

« Nous n'avons pas parlé de ces dossiers avec M<sup>me</sup> Cyr et nous n'avons pas réclamé le remboursement des factures », a répondu M<sup>me</sup> Gagné à une question de M<sup>e</sup> Lebel.

Sur les frais des firmes de consultants, M<sup>me</sup> Gagné reproche à la DG de ne pas avoir surveillé le prix des mandats de Gilles Vachon et estime qu'il était injustifié de reprendre l'enquête du Carrefour environnement Saguenay, qui avait été réglé trois ans plus tôt.

« Ça n'aurait pas dû revenir. Oui les élus ont approuvé l'enquête, car ils croyaient qu'il y avait du nouveau dans le dossier. Je reproche aussi le coût (190 000 \$ à Quantum) de cette enquête. Je lui reproche d'avoir relancé le dossier et d'avoir demandé une autre enquête. Encore aujourd'hui, c'est le reproche que je lui fais », de dire Liz Gagné.

## SAINT-GÉDÉON

# Granicor se place à l'abri de ses créanciers



**PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS**  
pamaltais@lequotidien.com

**L'entreprise Granicor de Saint-Gédéon, au Lac-Saint-Jean, éprouve de graves problèmes financiers, au point où elle s'est placée au cours des derniers jours sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.**

Devenue au fil des ans l'une des entreprises spécialisées dans la taille et le commerce du granit les plus importantes en Amérique du Nord, Granicor a perdu énormément de liquidités – plusieurs millions de dollars, selon nos informations – lors de la vente et du transfert récent de l'usine qu'elle possédait à Saint-Augustin-de-Desmaures, en banlieue de Québec.

La transaction, qui a pris sept ans à conclure selon la compagnie,

a laissé un trou béant dans les finances de l'entreprise située dans le 10<sup>e</sup> rang, à la limite entre Saint-Gédéon et Alma.

Un avis d'intention aux créanciers a été déposé le 25 juin dernier, et plusieurs fournisseurs régionaux ont par la suite reçu des notices.

« Notre déménagement s'est mal déroulé et ça nous a mis dans le trouble. On a perdu là-dessus », convient le président Alain Robitaille, qui assure ne pas avoir l'intention de fermer boutique pour autant et confirme du même souffle que les activités quotidiennes se poursuivent normalement.

« On veut s'en sortir. On continue de fabriquer à Saint-Gédéon, et on relativement un bon carnet de commandes, mais on doit augmenter la capacité et la productivité de l'usine. Normalement, la loi dit qu'on doit faire une proposition aux créanciers dans les 30 jours, mais on peut demander des prolongations supplémentaires. On pense avoir besoin de deux ou trois mois pour déposer notre proposition.

Les créanciers antérieurs à l'avis ne peuvent pas prendre de mesure contre et on peut maintenant faire des démarches pour essayer de s'en sortir d'ici les mois d'août ou septembre », estime celui qui est actionnaire avec ses deux frères, Paul et George, de l'entreprise fondée par le grand-père Eugène Robitaille en 1922.

La division Gextrais, qui appartient à Granicor et qui est propriétaire des mines de granit exploitées dans la région, n'est quant à elle pas visée par la restructuration financière en cours.

Granicor compte environ une trentaine d'employés à son usine de Saint-Gédéon.



Un avis d'intention aux créanciers de Granicor a été déposé le 25 juin dernier. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MARC ST-HILAIRE

## DERNIÈRE HEURE

## Personne âgée sauvagement battue

**JONATHAN HUDON**  
jhudon@lequotidien.com

Un homme de 49 ans a fait passer un mauvais quart d'heure à sa voisine, une personne âgée de plus de 70 ans, jeudi après-midi, dans le secteur de la rue Saint-Paul à Chicoutimi. La dame s'est rendu chez l'homme pour demander d'utiliser le téléphone, mais elle a été accueillie avec un coup de tasse à café en plein visage.

Cet élan de violence gratuite ne s'est pas arrêté là. Après le premier coup, l'homme aurait balancé la femme âgée en bas du deuxième étage, à une douzaine de pieds du sol. Une accusation de tentative de meurtre pourrait être déposée contre l'agresseur.

« La dame a réussi à ramper jusqu'à côté de l'édifice pour tenter de se réfugier, mais l'assaillant l'a suivie, avant de se jeter sur elle pour continuer à la frapper, a résumé le

sergent Marc Simard, du Service de police de Saguenay (SPS). Il a frappé la dame au visage en plus de l'étouffer, en lui criant qu'il allait la tuer. Il a finalement arrêté de frapper et la femme est parvenue à se réfugier dans son logement. Un enquêteur était dans le coin et il est intervenu. »

La victime a été transportée à l'hôpital pour y soigner de sérieuses blessures. Elle a notamment une hanche fracturée et des doigts cassés, en plus de nombreuses ecchymoses au niveau du cou. « La chute du deuxième étage a été brutale », a convenu Marc Simard.

L'individu de 49 ans a été mis en état d'arrestation, avant d'être placé en cellule. Il devrait comparaître au Palais de justice de Chicoutimi vendredi et il pourrait faire face à une accusation de tentative de meurtre. Au cours de l'entretien téléphonique jeudi soir, la police de Saguenay ne pouvait confirmer si l'homme possède des antécédents judiciaires.

1<sup>ER</sup> AU 10 AOÛT 2019



LE FESTIVAL INTERNATIONAL

**RYTHMES  
DU MONDE**

DE SAGUENAY

Bell

Ville de Saguenay

**THE MAVERICKS**  
**RANDY BACHMAN**  
**LA COMPAGNIE CREOLE**  
**ALAIN PÉREZ SYLVAIN COSSETTE**  
**SHANTEL & BUCOVINA CLUB ORKESTAR**  
**GLASS TIGER THE BOX**  
**QUEBEC REDNECK BLUEGRASS PROJECT**  
**DOMINIQUE HUDSON MATT LANG**  
**KALABANTE DAVID THIBAUT PLANET SMASHERS**  
**ONE LOVE PROJECT ALACLAIR ENSEMBLE DEAR DENIZAN**  
**PÉPÉ VOLTARELLI LUCIE BELA ZALAMA CREW**  
**THE IMBAYAKUNAS BOB ET LES MACELOUS THOMAS CROFT**

1<sup>ER</sup> AU 3 AOÛT  
ZONE PORTUAIRE

7 AU 10 AOÛT  
RUE RACINE

rythmesdumonde.com



Québec

Canada

Ville de Saguenay

Bell

RioTinto

Corona Extra

Desjardins  
Caisse de Saguenay

Hydro Québec

# Une pelletée de terre de 17,1 M\$

Dolbeau-Mistassini lance le plus gros projet de son histoire avec le Complexe Aquagym

GUILLAUME ROY  
groy@lequotidien.com

**En lançant officiellement la construction du complexe Aquagym, la ville de Dolbeau-Mistassini inaugure le plus gros projet de son histoire. La ville jongle d'ailleurs avec plusieurs scénarios pour financer les trois millions de dollars manquants sur le projet de 17,1 millions de dollars.**

« C'est un moment historique, parce que c'est le lancement du plus gros projet de la ville de Dolbeau-Mistassini avec un investissement de 17,1 millions de dollars », a commenté d'emblée Pascal Cloutier, le maire de Dolbeau-Mistassini, lors d'une conférence de presse organisée devant le chantier du complexe Aquagym avec les représentants politiques des différents paliers de gouvernements, hier.

Ce dernier se réjouit de voir le projet, initialement évalué à 13,9 millions de dollars, aller de l'avant, même si la municipalité devra faire preuve d'originalité pour combler le manque à gagner de plus de 3 millions de dollars avec l'augmentation des coûts de construction.

Alors que les gouvernements fédéral et provincial verseront chacun 4,4 millions de dollars dans le projet, la ville compte sur une future campagne de financement qui devra amasser 1,5 million de dollars. Ainsi,

la ville devrait assumer un montant de 6,8 millions de dollars.

Au lieu de s'impliquer directement dans la construction du complexe, la MRC Maria-Chapdelaine versera plutôt 2 millions de dollars sur 10 ans pour l'opération du centre sportif. Ces sommes proviendront de différents fonds de la MRC, dont une bonne partie est tirée des revenus provenant des barrages hydroélectriques.

Le maire Cloutier est très fier que les conseillers aient eu le courage de voter pour ce projet malgré les investissements importants à réaliser. « Je suis très fier de notre ville. On va être vraiment sur la coche et ça démontre le dynamisme de notre ville », dit-il. Ce dernier espère trouver des fonds supplémentaires à différents endroits pour éviter de taxer davantage les citoyens. Il pense notamment à utiliser une partie de la taxe sur l'essence, qui sera acheminée aux villes du Québec. Dolbeau-Mistassini devrait bénéficier d'environ 5 millions de dollars sur 5 ans grâce à cette taxe.

Initialement, la ville prévoyait financer un montant de 3,9 M\$ sur 20 ans, ce qui devait représenter un impact sur le service de la dette de 283 000 dollars par an sur 20 ans. L'augmentation des coûts ferait ainsi passer le montant pour le service de la dette à 391 000 dollars par an, ce qui représente une facture d'environ 0,04\$/100 dollars d'évaluation sur le compte de taxes des contribuables.

## UN PEU D'HISTOIRE

C'est Richard Hébert, le député libéral de Lac-Saint-Jean, qui avait initié ce projet lorsqu'il était maire en 2013. À l'époque, le maire actuel de Dolbeau-Mistassini, Pascal Cloutier, et le préfet de la MRC Maria-Chapdelaine, Luc Simard, étaient ses conseillers. En mars 2017, l'annonce de la construction du complexe Aquagym a été faite. « On doit parfois être patient en politique,

mais patience et longueur de temps valent mieux que force et rage et on a fini par l'avoir », s'est réjoui Richard Hébert.

Luc Simard a pour sa part profité de l'occasion pour souligner l'importance de ce projet pour toute la MRC Maria-Chapdelaine. « C'est un besoin essentiel parce que les infrastructures servent à tous les citoyens de la MRC », a-t-il dit en soulignant l'importance d'un tel complexe pour attirer de la main-d'œuvre en région.

La ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest, était également sur place, en compagnie de la députée de Roberval, Nancy Guillemette, pour faire la pelletée de terre inaugurale. « Lorsque j'ai eu le mandat d'être responsable du sport et des loisirs, une de mes priorités, c'était vraiment de rendre le sport accessible pour tous », a soutenu Isabelle Charest.

C'est l'entreprise Unibec, de Dolbeau-Mistassini, qui a gagné l'appel d'offres pour la réalisation de ce mandat. Si les échéanciers sont respectés, le complexe Aquagym devrait ouvrir ses portes en janvier 2021.



Richard Hébert, le député libéral de Lac-Saint-Jean, avait initié ce projet lorsqu'il était maire de Dolbeau-Mistassini, en 2013. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



La ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest, était présente pour l'occasion. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



La construction du complexe Aquagym a commencé il y a quelques mois et l'ouverture est prévue en janvier 2021. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



Luc Simard, le député Richard Hébert, Nancy Guillemette, Pascal Cloutier et la ministre Isabelle Charest ont fait la pelletée de terre inaugurale du complexe Aquagym jeudi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

La **Noce**  
de cuir  
((SiriusXM))

LA NOCE - 4 AU 6 JUILLET 2019

DEAD OBIES - VINCENT VALLIÈRES - CONNAN MOCKASIN - MILK & BONE  
KID KOALA - US GIRLS - LES LOUANGES - PHILIPPE BRACH - KNLO  
MARIONNETTES GÉANTES - ARTS VISUELS - PERFORMANCES  
MARIAGES À 10 PIASSES - ET BIEN PLUS!

Billets - [www.lanoce.net](http://www.lanoce.net)

Saguenay

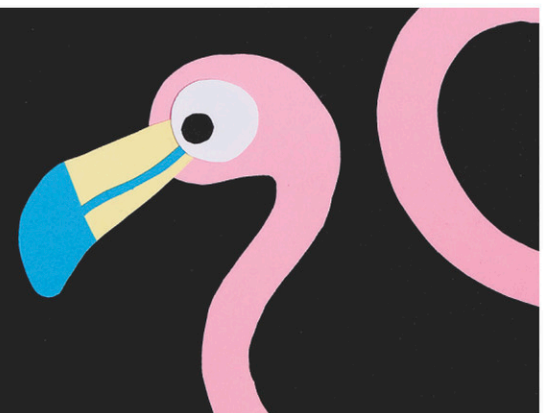
VR&K

UBISOFT  
SAGUENAY

Saguenay  
Lac-Saint-Jean

HÔTEL  
SAGUENAY

Hydro  
Québec





Une trentaine de personnes ont participé à la formation concernant le nouveau règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC) organisée par Serdex International. La gestionnaire principale de projets chez NSF International, Imen Beth Thabet, était l'invitée de Serdex International. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ANNIE-CLAUDE BRISSON

## ACTIVITÉ DE SERDEX INTERNATIONAL

# Le nouveau règlement sur la salubrité des aliments expliqué

**ANNIE-CLAUDE BRISSON**  
acbrisson@lequotidien.com

**Les nombreux questionnements des entrepreneurs régionaux face au nouveau règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC) est à l'origine d'une activité de formation orchestrée par l'organisme régional de promotion des exportations, Serdex International.**

Une trentaine de personnes représentant une vingtaine d'entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean participaient à l'événement qui se tenait, jeudi, à l'Hôtel Universel d'Alma.

« Il y a de nouvelles normes qui sont entrées en vigueur en janvier dernier. Cela a des impacts sur les entreprises agroalimentaires. On

voulait informer les entrepreneurs de ce qui en était afin d'ajouter ces nouvelles normes à leur entreprise. [...] On travaille des projets pour que les entreprises atteignent ces normes et qu'elles puissent vendre hors Québec et hors Canada. On veut mieux informer les entreprises de la région pour qu'elles comprennent dans quoi elles s'embarquent et afin qu'elles prennent une décision éclairée », explique la directrice générale et commissaire à l'international chez SERDEX International, Nadine Brassard.

La gestionnaire principale de projets chez NSF International, Imen Beth Thabet, a présenté aux participants les détails de ce qui est considéré comme la plus importante mise à jour du règlement sur la salubrité des aliments. « Il y a d'autres exigences dont

la date pour se conformer s'échelonne sur plusieurs mois. Cela touche les importateurs, exportateurs et transformateurs alimentaires. Tous les intervenants de la chaîne alimentaire sont concernés, même les détaillants font face à certaines exigences, dont la traçabilité. Si jamais il y a un problème, un rappel ou une crise, on est capable de le gérer rapidement », explique Imen Beth Thabet.

« C'est la responsabilité des transformateurs de s'assurer que le contenu est salubre. C'est la même chose pour l'importateur qui doit s'assurer de savoir de qui il achète et ce qu'il achète. Le produit qu'il fait entrer au Canada doit respecter les exigences de salubrité alimentaire canadienne » ajoute-t-elle.

## De l'animation tout l'été à L'Anse-Saint-Jean

Des animations sont prévues sur le quai de L'Anse-Saint-Jean, lors de trois fins de semaine pendant l'été. Halte gourmande, animation pour enfants, massages sur chaise et musiciens sont au programme entre 11 h et 15 h les 20 et 21 juillet, 17 et 18 août et 14 et 15 septembre.

Au piano avec Charles Poliquin, Benoit Paradis en trio instrumental, Tommy Boivin (auteur-compositeur-interprète), Kessy Blacksmith (chansonnier de la nation innue), de jeunes musiciens du Bas-Saguenay et Margaret Tracteur (Femme-Orchestre) font partie du programme musical.

En parallèle, animation pour

enfants, artisans, mini-marché public et kiosque de la SÉPAQ sont prévus.

Cette initiative est une idée du comité touristique et de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean dans le but de créer une ambiance, une animation festive et mieux faire connaître nos produits régionaux. Le président du comité touristique de L'Anse-Saint-Jean, Richard Perron, a déclaré, par voie de communiqué, que « le quai est un endroit de rassemblement. Les navettes maritimes y débarquent plusieurs fois par jour, les touristes et les résidents passent devant, c'est un incontournable, on doit l'animer ». PASCAL GAXET

**PARC**  
**Mille Lieux**  
**DE LA COLLINE**

Parc extérieur animé pour les enfants de 2 à 8 ans.

**Je serai au Parc aujourd'hui! Venez me voir!**

Place de la famille  
**lait**  
La grande attraction des petits à Saguenay.  
**parc mille lieux .com**  
ATCHOUM porte-parole du Parc Mille Lieux

## ZONE INONDABLE

# Une carte à parfaire

GUILLAUME ROY  
groy@lequotidien.com

Depuis le dépôt d'un décret pour la créer une zone d'intervention spéciale le 17 juin dernier, il est désormais interdit de construire ou de reconstruire un bâtiment dans une zone inondable dans un délai de 0 à 20 ans. La carte produite par le gouvernement en vase clos comporte toutefois beaucoup d'inexactitudes qui ont soulevé l'ire de plusieurs municipalités et résidents du Lac-Saint-Jean. Le gouvernement a toutefois rassuré la population en expliquant que des modifications seront apportées avant la ratification finale de la carte qui pourra être modifiée jusqu'au 19 août prochain... soit près d'un mois après l'adoption prévue du décret.

C'est en réponse aux inondations majeures de 2017 et de 2019, qui ont touché plus de 300 municipalités forçant l'évacuation de plus de 10 000 personnes, que le gouvernement a présenté un projet de décret qui vise à déclarer une zone d'intervention spéciale (ZIS), dans le but de favoriser une meilleure gestion des zones inondables au Québec, a expliqué d'emblée Philippe Boivin, le directeur régional du Nord-du-Québec pour le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), lors de l'assemblée publique de consultation tenue hier soir à Roberval.

Ces assemblées, tenues dans une vingtaine d'endroits affectée au Québec, visaient à recueillir les commentaires des municipalités et des citoyens et de répondre à leur questionnement, a-t-il ajouté, car les secteurs visés par la ZIS interdiront la construction ou la reconstruction d'un bâtiment situé dans une zone inondable qui survient à une récurrence de 0 à 20 ans. Les réparations seraient tout de même permises si les dommages ne dépassent pas 50 % de la valeur marchande d'une maison. Certaines exceptions pourraient aussi



Martin Lamontagne coordonnateur, Analyse et expertise régionale pour le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et Philippe Boivin, le directeur régional du Nord-du-Québec pour le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), lors de l'assemblée publique de consultation tenue hier soir à Roberval. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

s'appliquer avec l'aval de la MRC.

Dès la publication du projet de décret dans la Gazette officielle du Québec, le 17 juin dernier, un effet de gel a été imposé, interdisant sur-le-champ la construction dans les zones visées, sauf en ce qui concerne les usages agricoles.

Pour garder le secret et éviter la course aux permis, le gouvernement a travaillé en vase clos, admet Martin Lamontagne, coordonnateur, Analyse et expertise régionale pour le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). «Le ministère de l'Environnement a réalisé la cartographie au cours des dernières semaines en cellule fermée. Il n'y a pas eu de validation régionale», a-t-il dit, en convenant que la carte contient des inexactitudes.

Par exemple, presque tout le village de Péribonka est inclus dans la zone inondable... alors qu'il existe un écart de plus de cinq mètres entre l'eau et la majorité des résidences, a remarqué Jean-Pierre Boivin, l'ancien préfet de la MRC Maria-Chapdelaine et résident de la municipalité.

«Dans la cartographie, qui va être adoptée au cours des prochaines semaines, la zone de Péribonka va disparaître», a répondu Martin Lamontagne, car certaines zones ont été incluses dans la ZIS par le biais de données obtenues auprès du ministère de la Sécurité publique,

qui incluaient les zones affectées par les nappes phréatiques, comme c'était aussi le cas à Péribonka et à Dolbeau-Mistassini. Ces zones seront donc retirées de la ZIS.

Des ajustements devront être faits sur la carte pour tenir compte de la réalité des lacs réservoirs, comme c'est le cas du lac Saint-Jean, a ajouté Martin Lamontagne.

Ce dernier admet que l'analyse fine de la cartographie n'a pas été faite, et que le ministère compte recevoir les commentaires de la population, avec le maximum de détails, pour parfaire la carte.

«Il y a des citoyens qui sont considérés dans des zones inondables alors qu'ils sont à 20 mètres du lac, alors que d'autres en bordure du lac ne le sont pas», a mentionné Nathalie Audet directrice du service d'aménagement de la MRC Lac-Saint-Jean Est. Selon la cartographie réalisée par la MRC, le nombre de citoyens touchés par la ZIS, en considérant le niveau de gestion maximal du lac Saint-Jean de 17,5 pieds, toucherait 9 citoyens... au lieu de 400 à l'heure actuelle.

Selon la cartographie actuelle, l'hôpital de Roberval se retrouve également dans la ZIS, ce qui empêcherait tout nouvel agrandissement, tout comme une bonne partie du boulevard Saint-Joseph. La population a jusqu'au 19 août pour formuler des commentaires sur le décret à l'adresse zis2019@mamh.gouv.qc.ca.

## CONSULTATION À SAGUENAY

# Du pouvoir aux municipalités

JONATHAN HUDON  
jhudon@lequotidien.com

Peu touchée pendant les inondations de 2017 et 2019 qui ont laissé de lourds dommages dans plusieurs régions du Québec, la Ville de Saguenay pourrait néanmoins prendre les devants en ajoutant des secteurs dans la nouvelle zone d'intervention spéciale (ZIS), appelée à être mise en application d'ici la fin de l'année.

Une dizaine de personnes, dont deux représentants des services de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de Saguenay, ont assisté à la séance de consultation organisée conjointement par les ministères des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), de l'Environnement, et de la Sécurité publique, jeudi soir, à l'hôtel La Saguenéenne. Les quelques citoyens désiraient obtenir plus de détails concernant l'ajout de zones inondables par le projet de décret de la ZIS.

Le directeur régional du MAMH, Daniel Tremblay, a présenté les détails du projet, accompagné de Nathalie Arpin, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et de Sandra Belzil, directrice régionale du ministère de la Sécurité publique.

Concrètement, aucune municipalité du territoire de Saguenay n'est censée être ajoutée sur la nouvelle zone d'intervention spéciale, mais cela ne veut pas dire pour autant que la situation ne peut changer avant l'adoption du projet de décret de la ZIS. Des rencontres entre les ministères concernés et les municipalités ont eu lieu, parallèlement à la consultation de jeudi.

«Le milieu municipal a tout le loisir d'apporter des modifications et de faire des commentaires qu'il

juge à propos, a expliqué Daniel Tremblay. Il est peut-être erroné de dire qu'il n'y aura pas de modification, mais je ne peux présumer sur les décisions des autorités municipales.»

Le directeur des services de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de Saguenay, Denis Coulombe, a assisté à la présentation en compagnie de sa collègue du même département, Audrey Bédard. Les deux fonctionnaires tenaient à avoir l'heure juste de la situation et M. Coulombe a profité de l'occasion pour poser quelques questions, en tentant notamment de savoir si le gouvernement étudiait la possibilité de savoir si des phénomènes observés pendant les printemps 2017 et 2019 pourraient devenir récurrents.

«On est ici par souci aux citoyens et quand on connaît mieux les événements, on est capable de sécuriser la population, a exprimé Denis Coulombe. Il n'y a rien de pire que de ne pas savoir comment réagir. On veut aussi dire à nos citoyens qu'on est là pour eux et ils n'ont pas à hésiter s'ils ont des questions à nous poser.»



Des consultations se déroulaient également à Saguenay jeudi soir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

2 pour 1

\*\* Sur présentation de ce coupon, obtenez une deuxième crème molle

\*Format petit seulement. Nous acceptons uniquement les coupons 2019  
\*\*Valide uniquement au comptoir laitier.

NOTRE HORAIRE ESTIVAL  
7 JOURS SUR 7

Comptoir laitier :  
Lundi au dimanche de 8h à 21h

La Cantine :  
Lundi au dimanche de 11 à 21 h



Le comptoir  
laitier

FROMAGERIE  
**Boivin**

C'est  
Frais de l'été

Comptoir laitier : 2152, chemin St-Joseph, La Baie  
Visitez aussi La Cantine au 1113, Victoria, La Baie

418-544-2622  
www.fromagerieboivin.com





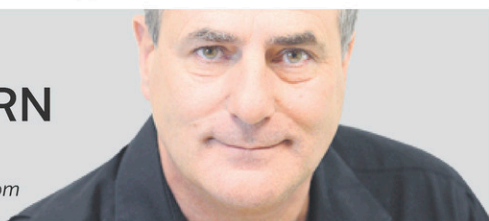
Sur une toiture le bardeau d'asphalte, le mercure peut atteindre une température de 77 à 80 °C sous le soleil d'été.—PHOTO LE QUOTIDIEN, ROGER BLACKBURN

# On prend un p'tit deux sur le toit

**ROGER  
BLACKBURN**

CHRONIQUE

rblackburn@lequotidien.com



« Les gens sont gentils. En début de semaine, alors qu'une de nos équipes de couvreurs était en pause, une dame est venue leur déposer des serviettes d'eau froide derrière la nuque pour les rafraîchir », me raconte Frédéric Coulombe, couvreur professionnel, que j'ai rencontré sur la rue Saint-Jean-Baptiste à Jonquière.

C'est que la journée de jeudi était particulièrement chaude, à Saguenay, avec plus de 33 degrés au mercure. Je prenais des notes au soleil et la sueur me coulait sur les tempes. J'avais de la difficulté à imaginer comment des travailleurs de la construction pouvaient survivre sur une toiture à clouer du bardeau d'asphalte par une telle chaleur.

## LE BOYAU D'ARROSAGE SUR LE TOIT

« C'est dur. La radiation du soleil sur la toiture rend encore plus difficile le travail, la chaleur vient à la fois d'en haut et d'en bas » explique Frédéric Coulombe, chef d'équipe pour l'entreprise Éloi Boudreault, qui compte 15 ans d'expérience dans le domaine.

« On monte un arrosoir sur le toit. En arrosant de temps en temps, ça fait baisser la température et on en profite pour s'arroser la tête », lance Nicolas Gagnon, couvreur de dix ans d'expérience qui s'est invité dans la conversation. « On a 15 minutes de pause le matin et 15 minutes de pause l'après-midi. Avec des chaleurs pareilles, on s'prend un p'tit deux sur le toit, le temps de prendre une gorgée d'eau et de

soulever notre casque pour respirer un peu », dit-il.

J'ai rencontré l'équipe de couvreurs pendant leur 15 minutes de pause, en après-midi. Ils avaient tous le t-shirt trempé de sueur et les cheveux mouillés, sauf Duniesky Montoro, un Cubain d'origine qui travaillait en manche longue pour se protéger de la chaleur.

## DES JOURNÉES DE NEUF HEURES

« Ici, c'est un beau contrat, le toit n'est pas trop en pente, c'est moins dur pour les pieds. C'est parce qu'on travaille toujours en déséquilibre et c'est dur en fin de journée », fait savoir le chef d'équipe. Les ouvriers devaient cependant changer les planches de la couverture par des feuilles de 4 X 8. « C'est encore assez lourd à trimballer par ces grandes chaleurs, sans oublier qu'on déplace au moins 50 paquets de bardeau par jour qui pèse chacun 80 livres (36,3 kg). Le soir en arrivant à la maison, après une journée de neuf heures de travail, on n'a comme pas le goût de partir faire une balade de vélo », dit-il.

« Moi, après ma journée sur les toits, je travaille sur mes projets de rénovation à la maison », lance Nicolas Gagnon en riant, en nous montrant ses photos de dalles de patio sur son téléphone. « Je vais avoir 25 ans demain et ça fait 10 ans que je fais ce métier; j'aime ça encore », précise-t-il.

« C'est compliqué de trouver de la main-d'œuvre. Il y a la pénurie de travailleur, mais en plus couvreur, c'est un métier difficile, c'est dur physiquement. Il y a des jeunes qui commencent avec nous et qui partent au bout de deux ou trois jours pour ne plus revenir », explique Frédéric Coulombe.

« Moi, ça fait trois jours que j'ai commencé et je ne suis pas encore parti, j'aime ça », m'informe Marc-Antoine Gaudreault, 19 ans, qui vient juste de terminer son DEP en charpenterie-menuiserie au CFP d'Arvida et qui gagne entre 25 \$ et 35 \$ de l'heure.

## JOURNÉE DE SURCHAUFFE

« Il y a des gars qui aimeraient commencer plus tôt le matin pour

finir plus tôt en après-midi, mais les clients et les voisins dorment à 6h du matin. Dans ces chaleurs, on boit beaucoup, c'est le secret », fait savoir le chef d'équipe qui a déjà été témoin de coup de chaleur de la part de travailleurs. « Ce n'est pas drôle, les gars deviennent blancs avec les lèvres bleues, ils sont étourdis et il y en a qui vont jusqu'à vomir », raconte Frédéric Coulombe.

Les toits de maison peuvent atteindre une température de 77 à 80 °C sous le soleil d'été, et ce phénomène de surchauffe est très dur à supporter. C'est le même phénomène pour ceux qui posent du bitume sur la chaussée. « C'est un métier qu'on aime ou qu'on n'aime pas. On travaille à l'air libre, nous ne sommes jamais au même endroit, ça nous fait découvrir des coins de notre région. Moi j'aime ça. J'ai travaillé cinq ans dans une usine, toujours à la même place et je mouchais noir à la fin de la semaine, pour recommencer le lundi matin. Ça, plus jamais », de conclure le couvreur.

# éditorial

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON**  
cgagnon@lesoleil.com

Directeur général **DENIS BOUCHARD**  
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**  
mst-hilaire@lequotidien.com

## Une grande réussite collective

**MARC ST-HILAIRE**  
ÉDITORIAL

mst-hilaire@lequotidien.com



Quand on le veut, on le peut. En campagne électorale, le premier ministre François Legault avait promis d'appuyer financièrement le projet du Patro de Jonquière et jeudi, il a tenu parole. Certes, il ne s'agit pas d'un investissement de centaines de millions de dollars. Non, la somme consentie par le gouvernement est d'à peine 2 millions. Pourtant, chaque centime de ce montant sera, pour la Coalition avenir Québec, un véritable concentré de capital politique et surtout, un gage de crédibilité lors du prochain scrutin.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le premier ministre et son équipe récolteront sans doute le fruit de cette annonce, et ce sera pleinement mérité. Pas en raison des millions octroyés, mais parce que le gouvernement Legault a été conséquent de ses engagements. Il ne s'est pas arrêté aux programmes existants ni aux recommandations des fonctionnaires qui, autrefois, ont jugé le projet irrecevable. François Legault a réussi là où son prédécesseur, Philippe Couillard, a échoué. Comment M. Couillard a-t-il pu ignorer l'importance cruciale — et stratégique dans Jonquière — de ce dossier, lui qui était responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ?

François Legault, lui, a immédiatement compris que le projet du Patro de Jonquière était beaucoup plus grand que la mise à niveau d'un gymnase ; qu'il s'agissait d'investir dans un symbole et non dans une infrastructure.

Car le Patro, pour toute une génération d'enfants devenus adultes, est un sanctuaire dans lequel flottent encore mille et un souvenirs. C'est entre ses murs que des milliers de jeunes ont traversé l'adolescence et façonné leur devenir.

Il ne fallait pas être un devin pour constater que ce projet

serait appuyé massivement par la collectivité jonquéroise. Or, il a fallu des années de mobilisation pour en arriver à ce dénouement. Une mobilisation citoyenne sans précédent, qui s'est traduite par une récolte de 1,4 million de dollars, à laquelle s'ajoute une contribution de 800 000 \$ de Saguenay.

Énumérer les principaux artisans de cette réussite est impossible puisqu'il s'agit d'une victoire collective. Certes, il y a différentes personnalités publiques qui ont joué un rôle déterminant au cours des dernières années, mais chacune d'elles serait sans doute d'avis qu'elle n'a été qu'une pièce parmi tant d'autres sur l'échiquier. Il demeure que tous peuvent aujourd'hui se réjouir, avec le sentiment du devoir accompli.

### L'EXEMPLE ÉLOQUENT QU'IL FAUT SUIVRE

La saga du Patro de Jonquière doit servir d'inspiration. Elle prouve que lorsqu'une population se tient debout, qu'elle se fixe un objectif commun et qu'elle multiplie les efforts pour atteindre son but, rien n'est impossible.

Mais malheureusement, un tel consensus est plutôt rare. Plus souvent, les projets sont source de divergences et d'affrontements, comme ce fut le cas dans le dossier d'amphithéâtre au centre-ville de Chicoutimi.

La division permet de repousser les projets, d'en réduire le financement ou de les anéantir tout simplement. Aussi est-il temps d'identifier, collectivement, des projets qui animeront les gens comme l'a fait celui du Patro de Jonquière.

Il y a également lieu d'encourager davantage l'implication citoyenne, cet effort sincère, contagieux et inépuisable qui permet de déplacer les montagnes.

Cette annonce en est un exemple éloquent.

## LE CIUSSS, LES CLSC ET LA GNESSST LANCENT LA CPLN...

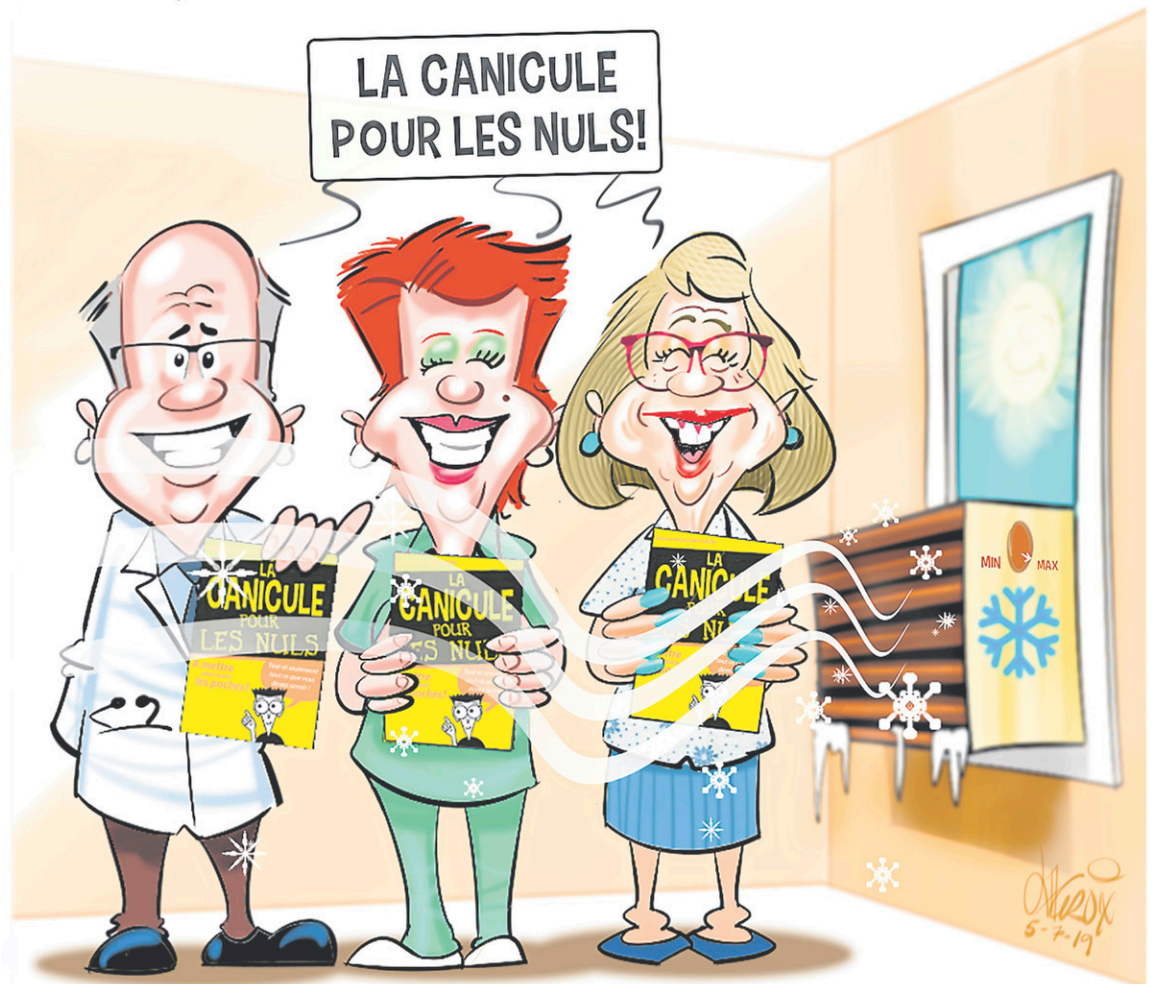


image description

## “ ” CARREFOUR DES LECTEURS

### Au revoir madame Marie-Rose

J'écris pour vous raconter la belle rencontre que moi et ma sœur avons faite ce printemps.

Nous sommes allés magasiner à Place du Royaume, nous étions en train de dîner quand une belle madame nous a demandé pour s'asseoir avec nous.

Comme nous aimons beaucoup les personnes âgées, nous lui avons dit oui, elle s'est assise avec nous et elle est allée se chercher un café. Nous avons gardé sa place et sa bourse ! Elle nous faisait confiance ! Elle est revenue avec son café et a sorti de sa bourse une petite pochette en satin avec une petite tasse dedans en nous disant qu'à son âge, elle avait ses petites habitudes, et qu'elle ne buvait pas son café dans un verre de styrofoam. Ma sœur lui a demandé son âge, 93 ans qu'elle nous a dit. Elle demeurait au Manoir Champlain et faisait des sorties de

temps en temps, elle avait un monsieur qui la conduisait où elle voulait. Elle était indépendante !

C'est une rencontre qui nous a marquées, nous l'avons trouvée tellement gentille !

Et mardi soir, j'ai vu que c'était la dame qui est décédée sur son balcon.

Nous voulons souhaiter nos sympathies à la famille et cette rencontre restera gravée dans notre cœur !!

Au revoir belle madame Marie-Rose !

**Martine Tremblay**  
La Baie

### Ignorants et fiers de l'être

Les groupes militant pour la protection de l'environnement au Saguenay, à commencer par la protection des mammifères en voie d'extinction dans le fjord, ont essuyé tout un revers à la séance publique du conseil de ville, le 2 juillet dernier.

Leur présence pourtant bien sentie, pancartes et banderoles l'appui, et les nombreuses interventions de leurs porte-paroles au micro, n'ont pas réussi à dissuader ledit conseil d'appuyer officiellement trois grands projets industriels controversés dans la région : Métaux BlackRock, la mine d'Arianne Phosphate avec son 3<sup>e</sup> port et Énergie Saguenay, tous situés en bordure du fjord.

Le conseiller Simon-Olivier Côté, qui avait remis en question au moins un de ces projets il y a quelques mois, brillait par son absence. La seule opposition est venue finalement du conseiller Kevin Armstrong, qui ne se sent pas à l'aise avec une approbation des projets dans leur ensemble. Tout en se ralliant à la majorité du conseil, Julie Dufour a pour sa part plaidé en faveur de la mise sur pied d'un comité afin que la municipalité progresse plus rapidement vers d'autres modèles de développement économique. Mince consolation.

La pire déception pour les

PHOTO  
DU JOUR

À l'aide d'une brosse, un archéologue dévoile les restes de l'un des deux guerriers adultes de sexe masculin découverts sur un site de Sidon, dans le sud du Liban. Ces squelettes datant du 19<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, ont été enterrés avec des armes et une ceinture de bronze, en plus d'autres restes d'animaux. — PHOTO AFP, MAHMOUD ZAYYAT

pro-environmentalistes est venue de la mairesse elle-même. La pensée de Josée Néron ne semble pas avoir évolué d'un iota depuis des lustres. Dans le cas du projet Énergie Saguenay, notamment, elle reste sourde aux arguments des experts qui remettent en question les prétentions des promoteurs quant aux retombées positives de l'exploitation du gaz naturel comme énergie de transition à l'échelle planétaire. Madame la mairesse préfère s'en tenir au très complaisant rapport d'impact environnemental que l'entreprise a elle-même commandé à une firme privée de consultants!

Ironie du sort, un article de *La Presse canadienne* paru dès le lendemain de cette soirée funeste donne pleinement raison aux opposants au projet Énergie Saguenay. L'information est tirée d'un rapport de l'organisme *Global Energy Monitor*. Déjà, le titre est assez explicite, merci : *Lessor du gaz naturel plombe la lutte aux changements climatiques*. Josée Néron a également tort de

réitérer sa confiance dans le processus d'évaluation de méga projets par nos deux paliers de gouvernements supérieurs. De nombreux observateurs du domaine des sciences et du milieu politique, incluant les trois partis d'opposition provinciaux, ont dénoncé le manque de crédibilité de ces études qui, en segmentant les projets, diminuent leur impact global, tant à ce qui a trait à la production de gaz à effet de serre que du bruit néfaste pour la faune aquatique et causé par l'accroissement de la circulation maritime lourde sur le fjord.

Dernier argument militant en faveur d'un appui officiel à ce type de projets, au dire de notre conseil de ville : Saguenay a grand besoin de nouvelles rentrées de fonds pour éponger la lourde dette héritée de la précédente administration et mener à bien d'autres projets visant, prétendument, à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Je regrette mesdames, messieurs, mais pour moi la priorité va à la sauvegarde de l'intégrité de mon milieu

de vie, pas dans la construction d'un nouvel amphithéâtre à Chicoutimi ou, pire, dans l'aménagement d'un parc récréatif à La Baie sur l'emplacement d'une ancienne papetière. Un emplacement aucunement attractif, coincé entre les installations portuaires de Rio-Tinto, son monstrueux entrepôt de bauxite et les voies ferrées de Roberval-Saguenay avec ses locomotives au diésel archi polluantes. Les amateurs de plein air ont facilement accès à de magnifiques espaces presque partout ailleurs le long de la Baie des Ha! Ha! et ils ne se gênent pas pour en profiter. Je le sais pour avoir demeuré pendant près d'un an dans ce secteur.

Que l'administration de Saguenay soit prête à dépenser six millions de dollars et à aller siphonner deux millions de plus au fédéral pour une telle initiative confirme son manque de jugement et explique sa difficulté à gérer sainement les finances publiques.

**Clément Fontaine**  
Chicoutimi

AFIN DE RÉDUIRE LES LISTES D'ATTENTE

# Québec injecte 47 millions \$ dans la DPJ

STÉPHANIE MARIN  
Presse canadienne

**MONTRÉAL** - Pour mieux protéger les enfants vulnérables, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a annoncé jeudi qu'il allait injecter une somme supplémentaire de 47 millions \$ dans le système de protection de la jeunesse.

Cet argent doit notamment servir à embaucher près de 400 professionnels, ce qui devrait permettre de carrément éliminer les listes d'attente sur lesquelles se trouvent les enfants à l'étape de l'évaluation des signalements par la DPJ, espère le gouvernement québécois.

Les 47 millions \$ ont été répartis par région, en termes de sommes allouées ainsi que du nombre d'employés à embaucher. Les régions de Montréal et de la Montérégie reçoivent la part du lion, avec l'ajout de 66 et 53 nouveaux intervenants, respectivement.

Quant au manque de personnel pour combler les postes, le ministre Carmant croit que l'annonce de jeudi va en partie régler le problème : en ajoutant de nouveaux employés, cela va alléger la tâche de ceux déjà en poste, rendant possible leur rétention. Il dit aussi miser sur les finissants, notamment en travail social, pour combler les postes qui seront bientôt affichés.

Ces emplois seront valorisés, a-t-il martelé.

En injectant ces nouveaux fonds, M. Carmant a dit ne pas avoir l'intention d'attendre les conclusions de la Commission Laurent, mais s'il le faut, d'autres actions seront prises, promet-il.

«C'est un premier pas pour nous.» Cette Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, dirigée par Régine Laurent, a récemment été mise sur pied et devrait débiter ses travaux cet automne. Elle a le mandat de revoir toute l'approche gouvernementale pour venir en aide aux enfants vulnérables.

De nombreuses voix se sont élevées récemment pour que les ressources de la DPJ soient bonifiées.



Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant. — ARCHIVES PC

Des lacunes avaient été mises en lumière, notamment par le triste cas d'une fillette de sept ans de Granby, bien connue de la DPJ de l'Estrie, qui avait succombé à ses blessures après avoir subi des mauvais traitements à répétition.

Le Québec a dépassé le cap des 100 000 signalements annuels - une hausse de plus de 17 pour cent par rapport à l'année 2016-2017 - laissant des milliers d'enfants vulnérables sur des listes d'attente pendant des mois.

**1,8M\$ et 14 nouveaux intervenants pour la région**

La Direction de la protection de la jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean recevra une somme de 1,8 M\$ de l'enveloppe de 47 M\$ du ministre Lionel Carmant. Cette somme servira à l'embauche de 14 nouveaux intervenants et permettra de répondre à la demande des 36 enfants présentement en attente d'évaluation.

Cet investissement contribuera à éliminer les listes d'attente à l'étape de l'évaluation des signalements et de l'application des mesures et à consolider les services en protection de la jeunesse afin de répondre adéquatement aux besoins en fonction du volume des demandes toujours en croissance. **PATRICIA RAINVILLE**

## SAINT-AMBROISE

# C'est Noël au Géant motorisé

JONATHAN HUDON

jhudon@lequotidien.com

Depuis mardi et jusqu'à dimanche, le Géant motorisé de Saint-Ambroise fait fi du chaud soleil de juillet en laissant toute la place à la 12<sup>e</sup> édition du Noël du Géant, où environ 2000 personnes sont attendues.

Un grand nombre d'activités gratuites sont offertes tout au long de la semaine. Des tournois de pétanque ont animé les soirées depuis mardi, et vendredi, un bingo géant est organisé à l'intérieur de la grande salle, précédé de l'ouverture officielle du Noël du Géant. C'est surtout samedi soir que la féerie de Noël va prendre davantage de place avec la traditionnelle parade du père Noël, qui sera accompagné de plus de 100 voitures de golf, décorées aux couleurs de la thématique de la fin de semaine.

En après-midi, un spectacle de Caravane en panne sera offert sur

la halte du camping. Les convives pourront ensuite faire le plein d'énergie lors du souper de Noël, avec de la dinde, de la tourtière « et tout ce qui vient avec pendant les soupers de Noël », a souligné le responsable des activités au Géant motorisé, Paul-Armand Tremblay. Une soirée de Noël viendra clore l'avant-dernière journée de festivités.

« On s'attend à recevoir entre 600 et 700 véhicules motorisés, ce qui représente environ 2000 visiteurs », a-t-il ajouté, tout en précisant que près de 80 pour cent de la visite venait de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Noël du Géant se termine dimanche avec un brunch dans la grande salle d'exposition. Les repas et les activités sont gratuits pour toute la population. Comme c'est le cas depuis quelques années, la chaleur sera de nouveau de la partie pour cette fête de Noël en juillet.

« Depuis environ quatre ans, on a toujours une belle chaleur pendant la semaine », a noté Paul-Armand Tremblay.



Le Noël du Géant va perpétuer une tradition avec la parade du Père Noël, samedi soir. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

**Quelle CHALEUR!**

Contactez nos experts en **CLIMATISATION** chez

**LABRECQUE & VILLENEUVE**  
**PNEUS & MÉCANIQUE**

976, boul. Sainte-Geneviève  
**418 543-4457**

PNEUS / MÉCANIQUE / PERFORMANCE

## JOURNÉES PORTES OUVERTES À LA MARINA DE LA BAIE

# La Fête du nautisme se tiendra les 6 et 7 juillet

La marina de La Baie va célébrer la Fête du nautisme, les 6 et 7 juillet, en offrant à la population deux journées portes ouvertes afin de

promouvoir les sports nautiques et de plaisance.

Les citoyens auront l'occasion de visiter les voiliers qui

se retrouvent à l'Anse-à-Benjamin. Il sera aussi possible d'essayer des petits voiliers Gorniks, conçus par le professeur émérite André-François Bourbeau. Il s'agit de mini-campeurs nautiques de construction artisanale qui servent à explorer les contrées lointaines. Ces embarcations de la grandeur d'une simple feuille de contreplaqué ont déjà complété de nombreuses expéditions en autonomie complète comme la rivière Saguenay, la rivière aux Lièvres en Outaouais, la rivière St-Maurice en Mauricie et d'innombrables circuits de lacs au Québec.

### GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Le 6 juillet, la Garde côtière canadienne sera sur les quais de la marina pour faire les inspections de courtoisie. L'événement organisé en collaboration avec Nautisme Québec est prévu les deux journées de 9 h 30 à 17 h 30. Les organisateurs ont hâte « de vous rencontrer sur les quais et de discuter de navigation afin de vous raconter des aventures de marins », propose-t-on dans un communiqué. PASCAL GAXET

*Salle d'encan d'antiquités*  
**3<sup>e</sup> ENCAN**

**Le dimanche 7 juillet dès 11 h. ouverture des portes dès 9 h**

**Au complexe Robert Gauthier**  
46, Jacques-Cartier Ouest  
Saguenay  
Stationnement et chargement par la rue Petit  
**418-812-9255**

**f**



«Chaque personne ingère en moyenne environ 5 grammes de plastique par semaine [...soit] l'équivalent d'une carte de crédit», lit-on dans un rapport récent du World Wildlife Fund. — PHOTO 123RF/VARANDAH

# Non, on ne « mange » pas une carte de crédit par semaine...



**JEAN-FRANÇOIS CLICHE**  
jfcliche@lesoleil.com

## L'AFFIRMATION

« Chaque personne ingère en moyenne environ 5 grammes de plastique par semaine [...soit] l'équivalent d'une carte de

crédit », lit-on dans un rapport récent du World Wildlife Fund (WWF), une organisation environnementaliste internationale. L'idée d'avaler une carte de crédit par semaine a manifestement marqué les esprits, puisque ce rapport a joui d'une couverture médiatique mondiale. Alors, voyons de quoi il retourne.

## LES FAITS

Le rapport en question, *No Plastic in Nature: Assessing Plastic*

*Ingestion From Nature to People* [<http://bit.ly/327Vwf>] est basé sur une étude commanditée par le WWF et faite par deux chercheurs de l'Université de Newcastle, en Australie. Ceux-ci ont passé la littérature scientifique en revue afin d'évaluer les quantités de plastique qui se trouvent dans l'eau potable, le poisson, le sel, etc., et que nous avalerions donc en mangeant. Mais de l'aveu des chercheurs eux-mêmes, il reste encore de grands « trous » dans ce secteur de recherche qu'ils ont dû

« boucher » par des hypothèses et des extrapolations. En outre, leur travail n'a pas encore été publié dans une revue savante et les détails méthodologiques ne seront pas dévoilés avant publication. Il y a donc, pour l'instant, un gros point d'interrogation au-dessus de leurs calculs.

Cependant, à en juger par ce qui a été révélé, il y a deux choses qui clochent dans ces résultats. La première, note le chimiste de l'Université Laval Normand Voyer, c'est que les chercheurs de Newcastle semblent avoir retenu des valeurs extrêmes de contamination au plastique.

Ils se sont par exemple basés sur une étude menée à Dongguan [<http://bit.ly/2XrlbBG>], une ville chinoise très polluée. Ils citent également une étude qui conclut que la contamination des mollusques au microplastique est « minime » et « bien moindre que celle découlant des fibres textiles que l'on ingère quand on prend un repas à la maison » [<http://bit.ly/2XP9WIT>], mais le rapport du WWF place quand même les fruits de mer au deuxième rang des sources de contamination, avec 180 particules avalées par semaine — la première source, et de loin, étant l'eau potable à 1770 particules, pour un total hebdomadaire de près de 2000.

Notons tout de même qu'une autre étude récente est arrivée à des chiffres semblables, mais en comptant les particules (surtout des fibres textiles) que l'on respire [<http://bit.ly/2Xq8X7w>] — que le document du WWF considère comme une quantité négligeable, mais passons.

La deuxième chose qui cloche, c'est que même en imaginant un scénario du pire qui se rendrait jusqu'à l'absurde, il est impossible de se rendre à 5 grammes de plastique par semaine avec les chiffres du rapport du WWF. Celui-ci compte en effet les particules de 0 à 1 millimètre de diamètre.

Alors supposons qu'absolument

tous ces petits morceaux aient le volume maximal considéré par le rapport, soit 1 mm<sup>3</sup>. C'est totalement impossible puisque les études citées par le WWF indiquent que plus de 90 % des particules dans l'eau potable font moins de 0,1 mm de diamètre, mais « mettons que », comme on dit. Imaginons aussi que tout ce plastique est d'un type pas mal plus dense que la moyenne, à 1,3 gramme par cm<sup>3</sup>. Même dans ce scénario, qui exagère énormément le poids du plastique ingéré, on obtient : 2000 particules/semaine x 1 mm<sup>3</sup>/particule x 0,0013 g/mm<sup>3</sup> = 2,6 grammes par semaine, et non 5 grammes. (M. Voyer m'a confirmé la validité du calcul.)

Il est possible que des « détails méthodologiques » encore non révélés viennent éventuellement changer la donne. Mais comme le rapport du WWF tient déjà compte de la principale source d'exposition aux microplastiques, soit l'eau potable, et comme mon calcul présume que toutes les particules font 1 mm<sup>3</sup> (ce qui multiplie par au moins 1000 le volume des 90 % d'entre elles qui font moins de 0,1 mm de côté), on voit très mal comment on peut se rendre jusqu'à 5 grammes par semaine.

À l'heure d'écrire ces lignes, le chercheur principal derrière l'étude commandée par le WWF, D<sup>r</sup> Thava Palanisami, n'avait pas répondu à un courriel du *Soleil*.

## VERDICT

A priori très douteux. On ne pourra être certain de rien avant la publication du fin détail méthodologique, mais sur la base des chiffres publiés dans le rapport du WWF, l'ingestion de microplastiques ne peut tout simplement pas atteindre « une carte de crédit [5 g] par semaine », ni même s'en approcher. Cela ne signifie pas que la pollution au plastique n'est pas un problème, mais simplement qu'on n'en ingère pas tant que ça.

PLEIN DE SPÉCIAUX ENSOLEILLÉS VOUS ATTENDENT!!!

**ARACHIDES DÉPÔT JONQUIÈRE, C'est le COUP SÛR... ou le COUP SUCRÉ de l'été!**

<p>Amandes chocolat au lait Rég. 6,95 \$</p> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;"> <span style="font-size: 24px; font-weight: bold;">5</span> <span style="font-size: 12px;">95\$*</span> </div> <p>400 g</p>	<p>Jujubes Rég. 5,95 \$</p> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;"> <span style="font-size: 24px; font-weight: bold;">4</span> <span style="font-size: 12px;">95\$*</span> </div> <p>1 kg</p>
<p>Tranches de mangues Rég. 6,95 \$</p> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;"> <span style="font-size: 24px; font-weight: bold;">5</span> <span style="font-size: 12px;">95\$*</span> </div> <p>400 g</p>	<p>Cerises sûres Rég. 6,95 \$</p> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;"> <span style="font-size: 24px; font-weight: bold;">5</span> <span style="font-size: 12px;">95\$*</span> </div> <p>900 g</p>

ARACHIDES DÉPÔT

JONQUIÈRE — ET PLUS —

« Des CHEWY... nous en avons! »

Bastien, le proprio

DITES-NOUS QUE VOUS AVEZ VUS LES CHEWY DANS LA PUB ET OBTENEZ 3 SACS POUR 9\$\*!

3
sacs pour 9\$\*

\*Spéciaux valides jusqu'au 14 juillet 2019. Taxes en sus.

ARACHIDES DÉPÔT Jonquière, 3600, boul. Harvey (près de l'hôpital de Jonquière) • 418 412-3235



En période de canicule, on s'humecte. L'enfant qui se rafraîchissait dans les jeux d'eau des jardins de l'Hôtel-de-Ville, mercredi, a compris le message. —PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

# Six erreurs à éviter en période de canicule

**JEAN-BENOIT LEGAULT**  
La Presse canadienne

## MONTREAL — La chaleur est finalement arrivée.

Environnement Canada a émis jeudi matin des bulletins météorologiques spéciaux et des avertissements de chaleur pour plusieurs régions du sud-ouest et du centre du Québec. Au-delà des conseils habituels de s'hydrater amplement et de se mettre à l'abri, quelles sont les erreurs à éviter en période de canicule ?

La Presse canadienne a demandé son avis au docteur Pierre Gosselin, qui est médecin-conseil, Climat et santé à l'Institut national de santé publique du Québec.

### LES LIQUIDES GLACÉS

Très, très froid en toute occasion ce n'est pas très bon parce que ça congèle les sinus et ça nous fait souffrir. L'idée est vraiment davantage de se rafraîchir, il n'y a pas de doute, et pas besoin pour ça que ce soit très, très froid. Ce qui peut être utile est vraiment davantage de s'humecter la peau, de s'exposer à un ventilateur, tant que c'est indiqué, ou à la climatisation. En plus il faut boire, mais il n'y a pas nécessité que ce soit bien froid.

### LES JUS DE FRUITS

Le sucre n'hydrate pas. Il est préférable de boire de l'eau pour s'hydrater correctement. Le sucre crée un appel d'eau supplémentaire, donc

on est mieux de boire de l'eau que de boire quelque chose de très sucré. Ça n'aura pas la même efficacité. Ce qui est important, c'est de boire de l'eau avec un peu de sel ou prendre son sel en mangeant, les deux composants sont importants pour maintenir l'équilibre en eau.

### L'ALCOOL

Il ne faut pas l'interdire complètement, mais il faut être raisonnable en ce sens que, quand le niveau d'alcool augmente trop, on commence à uriner davantage, il y a un effet diurétique qui est connu, quel que soit l'alcool, le vin ou quoi que ce soit. Donc on peut en prendre, il n'y a pas d'évidence scientifique que ce soit nocif de prendre des bières ou du vin à faible teneur d'alcool, ou des mélanges à faible teneur d'alcool, mais il faut viser le 5-6 %. Oubliez les bières fortes, oubliez les gros vins capiteux à 14 %, ou les whiskys. Et le danger aussi c'est qu'au fur et à mesure, si on en boit trop, notre jugement s'altère et donc on peut commencer à être moins préventif dans les mesures qu'on prend à la fois pour nous-mêmes et pour notre famille.

### UNE DOUCHE FROIDE

Quand on prend une douche l'été l'eau n'est pas si froide, ce n'est pas comme l'eau froide l'hiver. Il n'y a pas de nécessité que ce soit plus que frais. Si on veut la prendre froide, c'est correct aussi, mais l'idée n'est pas de se faire un choc ou de la prendre glacée.

### L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Ça, c'est important. Ce n'est pas le temps de faire son jogging l'après-midi, d'autant plus qu'en fin d'après-midi, quand il y a une canicule, ce sont des conditions idéales pour que les niveaux d'ozone augmentent et que le niveau de [particules microscopiques] augmente, alors ce n'est vraiment pas le temps. Si on tient à faire de l'exercice physique, c'est très tôt le matin ou en fin de soirée. Il faut être vraiment prudent. Ça arrive même chez les jeunes gens en bonne santé lorsqu'ils font de l'exercice physique. Il faut être très prudent là-dessus, aussi pour les travailleurs. C'est plus que du gros bon sens : c'est carrément à éviter. Ce sont des situations qui peuvent réellement causer des problèmes reliés à la chaleur, à la déshydratation et au coup de chaleur qui est mortel la moitié du temps malgré les meilleurs soins.

### LES RIDEAUX OUVERTS

Si on veut aérer, c'est tôt le matin ou tard le soir. Laisser les rideaux ouverts laisse entrer la chaleur. Ce n'est pas le temps de faire son lavage, de sécher du linge dans la machine, de faire des grosses recettes au four, de laisser tous les appareils allumés. Ce sont toutes des sources de chaleur qui vont venir aggraver la chaleur à l'intérieur de la maison.

Les propos du docteur Gosselin ont été abrégés à des fins de clarté.

## PROJET HYDROÉLECTRIQUE MUSKRAT FALLS

# Le PM de Terre-Neuve témoigne

**HOLLY MCKENZIE-SUTTER**  
Presse canadienne

**SAINT-JEAN, T.-N.-L.** — Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador a raconté jeudi comment l'enthousiasme entourant sa victoire aux élections de 2015 avait été de courte durée lorsqu'il a pris connaissance de la situation financière de sa province, à cause de l'explosion des coûts du projet hydroélectrique Muskrat Falls.

Dwight Ball témoignait jeudi à l'enquête publique sur les dépassements de coûts et les délais qui ont plombé le développement de ce barrage hydroélectrique sur le cours inférieur du fleuve Churchill, au Labrador. Les coûts de construction de cette centrale de 824 mégawatts ont pratiquement doublé, pour atteindre plus de 12,7 milliards \$, depuis l'approbation du projet par le précédent gouvernement progressiste-conservateur en 2012.

Le premier ministre libéral, qui a mis sur pied cette enquête publique à la suite d'intenses pressions populaires, a déjà qualifié le projet de « plus grave erreur financière de toute l'histoire de Terre-Neuve-et-Labrador ». Bien que le projet soit presque terminé, la menace imminente d'une flambée des tarifs d'électricité pour compenser les dépassements de coûts est devenue un problème lancinant pour le gouvernement libéral.

M. Ball a déclaré jeudi que Muskrat Falls n'aurait jamais dû être approuvé au départ, mais il a défendu sa décision, prise en 2016, de continuer malgré les coûts exorbitants : il soutient que l'abandon du projet aurait quand même été très coûteux et n'aurait pas résolu les problèmes déjà en cours.

« On pourrait croire que, oui, en mêlant la politique dans tout cela, il aurait été facile de sortir, mais quand on y regarde de plus près (...), cette décision de continuer n'a pas vraiment été difficile », a-t-il expliqué jeudi. « Le fait est que ce projet existe et on doit le gérer. »

La commission d'enquête publique a recueilli jusqu'ici les témoignages de représentants gouvernementaux, de fonctionnaires et de responsables de l'énergie, anciens et actuels, dont certains ont laissé entendre que

les risques liés aux projets avaient été intentionnellement minimisés au départ.

### UN DÉSASTRE FINANCIER

Le premier ministre Ball, qui a été réélu le 16 mai, mais qui ne forme plus qu'un gouvernement minoritaire, a raconté comment, après l'élection de novembre 2015, il avait pris la mesure du désastre financier dont héritait son gouvernement libéral. M. Ball a soutenu jeudi qu'en quelques mois, il est devenu très préoccupé par les estimations qui lui étaient présentées. Il ne faisait même plus confiance à la société d'État, Nalcor Energy, pour mener des négociations non supervisées avec l'entreprise de construction italienne en difficulté Astaldi.

Ed Martin, alors chef de la direction de Nalcor, insistait pour que la province verse plus d'argent à Astaldi, qui peinait pourtant à atteindre ses objectifs, afin d'éviter qu'elle ne fasse faillite — ce qui a causé des retards et une augmentation des coûts.

Le premier ministre a également déclaré qu'il avait refusé « l'ultimatum » de M. Martin de soutenir publiquement Nalcor et son leadership, après un discours du budget qui critiquait la gestion des fonds publics par la société d'État.

M. Ball a également été questionné sur les problèmes de contamination par le méthylmercure en aval du barrage, lorsque le réservoir inonde des zones de végétation. Le méthylmercure contamine les sources de nourriture sauvage utilisées par les communautés autochtones locales. Le premier ministre a admis qu'il était déçu des mesures d'atténuation mises de l'avant, parce qu'il avait pris des engagements envers les communautés autochtones. Mais il a soutenu que le travail n'avait pas été bâclé pour rogner sur les coûts.

Le témoignage de M. Ball se poursuivra vendredi, ce qui mettra un terme à la deuxième phase de cette longue enquête publique ouverte en septembre dernier. Une troisième phase, prévue pour le mois prochain, mettra l'accent sur le rôle futur des sociétés d'État, les projets de grande envergure et la transparence.

Les recommandations de la commission d'enquête publique sont attendues d'ici le 31 décembre.

LAC SAINT-JEAN, JOYAU MONDIAL DE LA OUANANICHE

# Pour un statut de réserve aquatique protégée permanente

LOUIS TREMBLAY  
ltremblay@lequotidien.com

**Jean Paradis sort de sa retraite à titre de président du Regroupement pour la protection de l'Ashuapmushuan (RPA), pour suggérer au gouvernement du Québec de prendre la balle au bond et accorder au joyau mondial de la ouananiche le statut de réserve aquatique protégée permanente.**

Celui qui est toujours en contact avec les fonctionnaires du ministère de l'Environnement pour s'assurer du maintien de la protection de la rivière qui est devenue la plus grande frayère à ouananiche indigène au monde, a savouré chaque ligne de la nouvelle publiée dans l'édition d'hier du *Quotidien*.

« Pendant la bataille de l'Ashuapmushuan, notre avis était toujours le même. Nous avons convaincu la population que la construction de barrages sur la rivière signifiait la

disparition de la ouananiche du lac Saint-Jean. Avec le survol mondial publié avec la collaboration de Pascal Sirois de l'Université du Québec à Chicoutimi, 20 ans plus tard, on confirme ce que nous avons expliqué à la population. »

Le RPA faisait alors face à toute la communauté d'affaires régionale qui soutenait le projet d'Hydro-Québec. La société d'État projetait des investissements de 2,3 G\$ dans deux barrages afin de pallier à la demande d'électricité en période de pointe au Québec.

« C'est quand même impressionnant. Ce n'est pas nous qui l'affirmons, ce sont des preuves scientifiques soutenues par les plus grands spécialistes du domaine qui ont réalisé les constats dans des pays où il y avait des rivières qui ont été détruites par des barrages. L'équation est simple, avec des barrages, plus de poisson et c'est aujourd'hui démontré hors de tout doute », enchaîne Jean Paradis.

Il signale les explications du

biologiste Pascal Sirois qui est catégorique en ce qui concerne le sort de la rivière Ashuapmushuan, et son rôle dans tout l'écosystème du saumonid au lac Saint-Jean.

La rivière Ashuapmushuan jouit aujourd'hui du statut de réserve aquatique protégée. Ce statut a été renouvelé jusqu'en 2025 par décret ministériel pour une quatrième reprise. Jean Paradis considère que la publication de l'article scientifique démontrant que la région possède aujourd'hui un écosystème considéré comme un « joyau » par des scientifiques devrait convaincre le gouvernement du Québec de la pertinence d'annoncer à court terme un statut de protection permanente.

« On sait bien que jamais le gouvernement ne permettra de retirer la rivière Ashuapmushuan de son réseau d'aires protégées (aquatiques et autres). Mais je crois que la confirmation du statut permanent serait saluée par la population. En plus du statut actuel, la conclusion

des scientifiques vient ajouter à la valeur patrimoniale de cette rivière et en fait une intouchable pour le développement industriel ou énergétique. »

Le gouvernement péquiste de Bernard Landry a accordé le statut de réserve aquatique protégée à la rivière Ashuapmushuan au terme de la bataille avec Hydro-Québec. Cette décision politique a forcé la société d'État à radier de ses actifs une somme de 55 M\$ qui représentait les investissements dans les études d'avant-projet.

Le statut de réserve aquatique projetée avait été décrété en même temps que celui de la rivière Moisie à l'est de Sept-Îles.

Le président du RPA applaudirait la création d'une coalition politique (maires, députés, préfets, etc), pour entreprendre une démarche auprès de l'UNESCO afin de tenter d'obtenir un classement dans le patrimoine mondial de l'humanité pour l'écosystème du saumon d'eau douce du lac Saint-Jean.



La ouananiche se porte bien dans le lac Saint-Jean. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

## BALEINES NOIRES

# Les mesures d'Ottawa possiblement insuffisantes

Presse canadienne

OTTAWA — Les mesures mises en place par le gouvernement fédéral pour protéger les baleines noires de l'Atlantique Nord des navires et des filets de pêche pourraient ne pas suffire pour empêcher d'autres mammifères marins d'être blessés ou tués dans l'est du Canada, selon les données contenues dans une nouvelle étude.

Selon l'étude fédérale, les limitations de vitesse et la fermeture de zones de pêche dans le golfe du Saint-Laurent ont réduit les risques de nuire aux baleines en voie de disparition, mais des dangers subsistent, en particulier dans les eaux situées en dehors des zones protégées.

L'étude a été effectuée à la fin de l'année dernière par des scientifiques qui travaillent dans des universités et des ministères fédéraux partout au Canada.

Ils ont examiné les données compilées par des experts des mammifères marins au cours des trois dernières années. Ils voulaient avoir une meilleure idée du nombre de

baleines qui se rassemblent dans les eaux canadiennes de l'Atlantique et comprendre pourquoi elles s'établissent là. Ils ont également tenté de déterminer les risques que courent les baleines noires dans le golfe du Saint-Laurent, l'étendue d'eau semi-fermée qui se trouve entre les quatre provinces de l'Atlantique et la côte est du Québec.

Six baleines noires de l'Atlantique Nord sont mortes dans l'est du Canada depuis le début du mois de juin cette année, et la semaine dernière, une autre a été aperçue vivante, mais emmêlée dans un filet de pêche.

Chaque mort est un revers majeur pour ces espèces en voie de disparition. Il ne resterait que 400 baleines sur la planète et aucune d'entre elles n'aurait eu de bébés l'année dernière.

L'étude fédérale a confirmé une présence accrue de baleines noires dans le golfe du Saint-Laurent depuis 2015, les concentrations les plus élevées ayant été enregistrées durant les mois les plus chauds. Elles viennent chercher de la nourriture et leur repas préféré — un petit crustacé en particulier — est devenu abondant dans le golfe depuis 2010. Selon des relevés aériens, il y avait

eu au moins 190 baleines noires dans le golfe l'année dernière, soit la moitié de la population totale du monde entier.

Les scientifiques ont déterminé que les restrictions de vitesse obligatoires mises en place en 2017 avaient effectivement réduit les risques de collisions mortelles de 56 pour cent. Toutefois, à l'extérieur de ces zones, le danger devient de plus en plus grand.

Cela est dû en partie à l'augmentation du trafic maritime. Mais les scientifiques soulèvent aussi la possibilité que les bateaux accélèrent juste avant qu'ils n'atteignent les zones de restrictions « probablement en vue de réduire leur vitesse dans cette zone ».

Dans ces cas, si une collision survient, le risque de mortalité est de près de 100 pour cent, indique le rapport.

En ce qui concerne les risques liés aux filets de pêche, les scientifiques ont noté que la baleine noire avait été très présente dans les zones de pêche animées du golfe du Saint-Laurent au cours des trois dernières années. Les restrictions de pêche imposées dans certaines des zones



Six baleines noires de l'Atlantique Nord sont mortes dans l'est du Canada depuis le début du mois de juin. — PHOTO PC

où les baleines ont été les plus nombreuses ont aidé, mais elles continuent de s'enchevêtrer dans les filets, principalement dans les engins pour pêcher le crabe des neiges.

Dans l'ensemble, les scientifiques ont signalé qu'il était difficile de prédire ce qui arrivera à l'avenir, puisque la présence des baleines noires dans le golfe du Saint-Laurent est relativement nouvelle.

Les efforts de surveillance et de détection ont augmenté depuis 2017, notamment en écoutant les appels de baleines, en consultant les relevés aériens et observant visuellement depuis les bateaux. Mais toutes ces méthodes ont des failles quant à la précision, en raison des conditions météorologiques difficiles et du bruit ambiant.

## VINCENT VALLIÈRES À LA NOCE

# Le bonheur des vieilles chansons

ANNE-MARIE GRAVEL  
amgravel@lequotidien.com

**Le lancement d'un disque vinyle réunissant d'anciennes chansons, l'envie de retrouver de vieux amis musiciens et l'idée de faire plaisir aux fans de la première heure ont mené Vincent Vallières à initier une brève tournée mettant en vedettes les pièces de *Chacun dans son espace* et *Le repaire tranquille* au printemps. Un arrêt supplémentaire s'est imposé, jeudi soir, puisque La Noce lui a ouvert ses portes, et c'est le public de la Zone portuaire qui a pu profiter de cette unique sortie extérieure.**

Les années se sont écoulées depuis la sortie de *Chacun dans son espace* (2003) et *Le repaire tranquille* (2006). Le plaisir de jouer les pièces qui y figurent, lui, est toujours présent pour Vincent Vallières et ses acolytes.

Au cours des derniers mois, ils ont offert une dizaine de représentations du spectacle *Face A/Face B* proposant l'intégralité des pièces qui figurent sur les deux opus. La série de spectacles visait à souligner le

lancement d'un disque vinyle réunissant les titres, mais visiblement, le bonheur de retrouver les musiciens Michel-Olivier Gasse, Simon Blouin et André Papanicolaou a pesé lourd dans la balance.

«C'est un beau prétexte. On est des amis proches. On joue de la musique ensemble depuis l'adolescence. C'est comme quelqu'un qui "tripe" quand il joue dans sa ligue de garage avec ses chums. Nous, on fait de la musique, image l'auteur-compositeur-interprète. C'est aussi une opportunité d'aller à la rencontre des fans qui était là avant que ma carrière prenne une autre tournure.»

*Face A/Face B* ramène aussi l'artiste à son essence. «La beauté du projet réside dans le fait qu'on prend le temps de se "replugger" sur nos racines. Ça donne une emprise. Ça ramène à l'amitié, au désir primal de trouver sa voix. Ça donne un souffle, un élan, un plaisir brut.»

Habituellement, les musiciens proposent les pièces qui figurent sur les deux disques au complet, dans l'ordre chronologique. «Cette fois, on a dû enlever quelques pièces en raison du temps que nous avons.» C'est aussi la première fois que le spectacle

est présenté à l'extérieur. «Ce n'est pas un "show" qui a été pensé pour l'extérieur. C'est une première expérience, a-t-il confié quelques heures avant de s'emparer de la grande scène de la Zone portuaire. On a hâte de voir quel genre de public on va avoir.»

Une chose est certaine, Vincent Vallières est heureux de constater que les gens se déplacent pour entendre ses «vieilles» chansons.

«Ça fait vraiment plaisir de voir que les gens sont là, que les chansons ne sont pas tombées dans l'oubli. Ça me touche beaucoup. Ça donne un certain sens à ce métier de voir que les chansons laissent des traces.»

Malgré tout le plaisir qu'il en retire, il assure que la série de spectacles tire à sa fin. «Ce qui donne un sens à cette idée, c'est de la faire pas longtemps. On a du fun. C'est un moment pour se voir et faire ces chansons qu'on a aimé jouer. On rencontre des gens qui nous ont connus avec ces disques-là. Ensuite, on retourne à autre chose.»

Après quelques semaines de vacances, il se mettra à l'écriture. Il espère sortir du nouveau matériel d'ici la fin de 2020.



Vincent Vallières se promène depuis quelques semaines avec les chansons qui figurent sur ses albums *Chacun dans son espace* (2003) et *Le repaire tranquille* (2006). Dès l'automne, il se mettra à l'écriture d'un nouvel opus qu'il souhaite voir sur les tablettes en 2020. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

3<sup>e</sup> ÉDITION

## La Noce de cuir lancée

ANNE-MARIE GRAVEL  
amgravel@lequotidien.com

La troisième édition de La Noce est officiellement lancée. Jeudi, des artistes aux horizons variés se sont succédé sur différentes scènes au grand plaisir des festivaliers.

À partir de 18 h, les prestations ont été offertes en alternance entre la grande scène de la Zone portuaire de Chicoutimi et la seconde scène aménagée tout près.

Elisapie a notamment offert ses pièces alternant entre douceur et intensité. L'auteure-compositrice-interprète a manifesté sa fierté d'être autochtone sous les applaudissements de la foule. «On entend des choses horribles, mais il y a aussi de belles choses. Je suis très fière d'être autochtone et d'être une femme remplie de résilience», a affirmé celle qui s'apprête à repartir en Europe. «Ça fait du bien

prendre un peu d'air frais de chez vous», a-t-elle lancé.

Dès qu'elle a eu fini de cueillir les applaudissements, les premières notes de Jesse Mac Cormack se sont fait entendre. Le montréalais s'était installé avec ses trois musiciens sur la seconde scène, à quelques pas de la grande scène Ubisoft/Le Quotidien.

Les festivaliers qui se faisaient de plus en plus nombreux venaient de goûter au rythme de La Noce de cuir. Un festival où les prestations se succèdent sans temps morts.

Entre les prestations, les visiteurs peuvent également profiter de diverses installations et présentations artistiques offertes sur le site. Cette année, les organisateurs ont amélioré l'expérience en aménageant davantage le site.

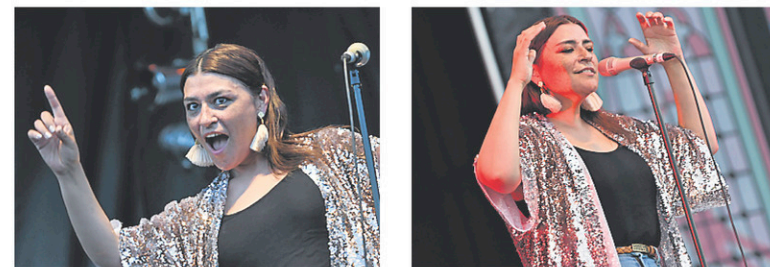
En fin de soirée, plusieurs prestations étaient offertes dans le cadre des «afters» au Café Summum, au Bar à Pitons, à l'Érudité



Le musicien montréalais Jesse Mac Cormack a proposé ses pièces aux festivaliers de La Noce, jeudi soir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

et à la marina.

Les activités reprennent vendredi, dès 15 h 30 avec Foubarasse. Dany Placard, Les Louanges, Dead Obies et plusieurs autres figurent également à la programmation.



Elisapie est montée sur la grande scène Ubisoft/Le Quotidien jeudi soir. L'artiste autochtone a offert ses pièces alternant entre douceur et intensité. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

# affaires

## Les députés français approuvent un impôt pour les géants de l'internet

L'Assemblée nationale française a approuvé jeudi un impôt modeste visant les géants de l'internet tels que Google, Amazon et Facebook, et le gouvernement français espère que d'autres pays feront de même. Le projet de loi vise à empêcher les multinationales d'éviter les impôts en établissant des sièges sociaux dans les pays de l'Union européenne où le taux d'imposition est faible. Actuellement, ces entreprises ne paient pratiquement aucun impôt dans les pays où elles réalisent des ventes importantes. Le projet de

loi prévoit un impôt de trois pour cent sur les revenus français des entreprises numériques ayant un chiffre d'affaires global supérieur à 750 millions d'euros (environ 847 millions \$ US) et un chiffre d'affaires français supérieur à 25 millions d'euros. Le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale sera présenté au Sénat la semaine prochaine. Le ministère français des Finances a estimé que l'impôt permettrait de récolter environ 500 millions d'euros cette année, mais que cela devrait augmenter «rapidement». ASSOCIATED PRESS

## CRISE DES MÉDIAS

# Québec doit agir d'ici un an

JOCELYNE RICHER  
Presse canadienne

**QUÉBEC — La crise des médias a atteint un point « critique » au Québec, accentuant la pression sur le gouvernement Legault pour une intervention rapide et musclée, selon la députée caquiste Claire Samson.**



La députée caquiste Claire Samson, souligne l'urgence d'agir pour la crise des médias. — ARCHIVES LE DROIT

L'ampleur de la crise est telle, a fait valoir la députée d'Iberville en entrevue à La Presse canadienne, que le gouvernement ne peut plus se payer le luxe d'attendre ou de tergiverser : il dispose d'un an, au maximum, pour éviter de voir des entreprises de presse fermer leurs portes.

« Ça va prendre un plan corsé, d'ici au maximum un an », sinon certains médias vont tout simplement « péter au frette », c'est sûr », prédit la députée, reconnue pour son expertise du secteur des médias et des communications.

À très court terme, donc, les médias nationaux et régionaux, dont les revenus publicitaires sont en chute libre depuis des années, auront besoin du soutien financier de l'État, un soutien qui pourrait prendre diverses formes, dit-elle.

Mais surtout, insiste la députée, il devra s'agir d'un « financement de transition » vers un nouveau modèle d'affaires à définir et non d'une forme de structure permanente.

Car ce qui est en jeu ici, c'est l'indépendance des médias de toute influence politique.

Il faut « s'assurer avant toute chose que la liberté de la presse (sera) préservée et pérennisée », dit celle qui a œuvré dans le milieu pendant une quarantaine d'années, occupant des postes de gestion de haut niveau, avant de se lancer en politique.

En élaborant les mesures à prendre pour soutenir la presse, le gouvernement devra garder à l'esprit que ceux qui ont pour mandat d'informer la population doivent se sentir libres, sans « épée de Damoclès au-dessus de leur tête, à chaque fois qu'ils écrivent un éditorial ou qu'ils émettent une opinion ».

Elle entend donc au cours des prochains mois sensibiliser le caucus de la CAQ et le gouvernement à l'importance de l'enjeu.

Elle prévoit aussi suivre de près les travaux de la commission parlementaire sur l'avenir des médias, qui débute à la fin du mois d'août.

Cette consultation vise à identifier

des pistes de solution au problème chronique de financement des entreprises de presse à l'ère du numérique et de l'information disponible gratuitement sur toutes les plateformes.

Avant de faire le saut en politique en 2014, la titulaire d'un MBA avait été notamment présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique, directrice générale des communications et directrice générale de la programmation au réseau français de Radio-Canada, vice-présidente à la direction et chef des opérations de TQS et vice-présidente des communications à TVA.

De diverses façons, la fiscalité pourrait être une mesure privilégiée pour atténuer les effets de la crise, selon elle.

« Mais est-ce qu'on finance les journalistes ou les médias? », et est-ce que ce serait une bonne idée de prévoir des crédits d'impôt pour défrayer les salaires des journalistes? Ou encore d'offrir des crédits de taxes aux annonceurs qui encouragent les médias traditionnels?

Chose certaine, ajoute-t-elle, le gouvernement doit « donner l'exemple » et éviter d'investir dans les médias sociaux.

Québec devrait aussi trouver le moyen de taxer les entreprises multinationales étrangères, les Facebook et Google, « qui font des revenus au Québec et qui ne paient pas de taxes » au Québec.

### PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	VOLUME
S&P/TSX 60	992,84 \$	0,38 \$	28049202
S&P/TSX 300	16588,85 \$	12,65 \$	58389087
S&P/TSX VENTURE	0,00 \$	0,00 \$	0
DOW JONES	26966,00 \$	0,00 \$	0
NASDAQ (00Q)	191,44 \$	0,00 \$	0
NASDAQ/Canada	0,00 \$	0,00 \$	0

### TORONTO

Les titres les plus actifs					Les plus fortes hausses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	VOLUME	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	VOLUME
E-L FINANCIAL	ELF	754,99 \$	4,49 \$	1462	E-L FINANCIAL	ELF	754,99 \$	4,49 \$	1462
SHOPIFY INC	SHOP	414,04 \$	3,69 \$	51398	SHOPIFY INC	SHOP	414,04 \$	3,69 \$	51398
RICHELIEU HARDWARE	RCH	24,68 \$	2,46 \$	266223	RICHELIEU HARDWARE	RCH	24,68 \$	2,46 \$	266223
LIGHTSPEED POS INC	LSPD	41,97 \$	2,45 \$	277885	LIGHTSPEED POS INC	LSPD	41,97 \$	2,45 \$	277885
CANADIAN PACIFIC	CP	315,16 \$	2,32 \$	96481	CANADIAN PACIFIC	CP	315,16 \$	2,32 \$	96481
MACKENZIE US LARGE	QUJ	112,02 \$	2,03 \$	1900	MACKENZIE US LARGE	QUJ	112,02 \$	2,03 \$	1900

### Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	VOLUME
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	642,01 \$	-3,98 \$	9251
ZYMENWORKS INC	ZYME	30,40 \$	-1,00 \$	3400
TUCOWS INC.	TC	81,04 \$	-0,86 \$	350
ALIMENTATION	ATD.A	84,56 \$	-0,74 \$	1625
MAGNA	MG	63,06 \$	-0,71 \$	229594
RUSSEL METALS	RUS	21,84 \$	-0,64 \$	236113

### TITRES VEDETTE À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	6,49 \$	6,38 \$	6,43 \$	0,01 \$
Barrick Gold Corp	ABX	21,13 \$	20,66 \$	21,10 \$	0,17 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	85,45 \$	84,10 \$	84,48 \$	-0,63 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2,25 \$	2,21 \$	2,22 \$	0,00 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2,22 \$	2,18 \$	2,22 \$	0,01 \$
BCE Inc.	BCE	60,53 \$	60,25 \$	60,40 \$	-0,02 \$
Bank of Montreal	BMO	100,52 \$	100,08 \$	100,35 \$	0,05 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	71,48 \$	71,04 \$	71,20 \$	0,04 \$
CAE Inc	CAE	36,25 \$	35,84 \$	36,20 \$	-0,09 \$
Cascades Inc.	CAS	12,00 \$	11,64 \$	11,70 \$	-0,16 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	95,08 \$	94,26 \$	94,62 \$	-0,33 \$
Canfor	CFP	11,29 \$	11,05 \$	11,16 \$	-0,02 \$
CIBC	CM	104,48 \$	103,92 \$	104,24 \$	-0,14 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	35,29 \$	34,81 \$	35,28 \$	0,33 \$
CN Railway Company	CNR	124,99 \$	123,88 \$	124,65 \$	0,38 \$
Canadian Pacific Railway	CP	315,86 \$	312,13 \$	315,16 \$	2,32 \$
Canadian Western Bank	CWB	29,95 \$	29,70 \$	29,76 \$	0,06 \$
Domtar	UFS	56,28 \$	55,95 \$	55,95 \$	-0,23 \$
Emera	EMA	54,79 \$	54,47 \$	54,56 \$	0,05 \$
Enerplus	ERF	10,00 \$	9,55 \$	9,80 \$	0,25 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	102,94 \$	101,99 \$	102,27 \$	-0,48 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	15,16 \$	14,93 \$	15,12 \$	0,15 \$
Great-West Lifeco	GWO	30,44 \$	30,25 \$	30,35 \$	0,11 \$
Industrial Alliance	IAG	54,02 \$	53,35 \$	53,89 \$	0,71 \$
Societe financiere IGM	IGM	37,79 \$	37,53 \$	37,77 \$	-0,11 \$
Imperial Oil	IMO	36,14 \$	35,62 \$	35,92 \$	-0,10 \$
Quebecor Inc	QBR.B	31,43 \$	31,19 \$	31,29 \$	-0,17 \$
Loblaws Cos.	L	67,34 \$	66,86 \$	67,15 \$	-0,09 \$
Laurentian Bank	LB	45,45 \$	45,08 \$	45,19 \$	-0,10 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	28,98 \$	28,75 \$	28,78 \$	-0,06 \$
Magna International	MG	63,85 \$	62,90 \$	63,06 \$	-0,71 \$
Metro Inc.	MRU	49,46 \$	49,06 \$	49,25 \$	-0,01 \$
National Bank	NA	63,23 \$	62,89 \$	63,11 \$	0,15 \$
Precision Drilling Corp.	PD	2,46 \$	2,40 \$	2,43 \$	-0,04 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	0,00 \$	0,00 \$	24,50 \$	0,00 \$
Potash Corp	POT	0,00 \$	0,00 \$	25,78 \$	0,00 \$
Power Corp.	POW	28,56 \$	28,32 \$	28,33 \$	-0,08 \$
Power Financial	PWF	30,43 \$	30,24 \$	30,30 \$	0,08 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	31,43 \$	31,19 \$	31,29 \$	-0,17 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	71,78 \$	71,23 \$	71,55 \$	0,18 \$
Royal Bank	RY	105,75 \$	105,30 \$	105,42 \$	-0,19 \$
Saputo Inc.	SAP	39,84 \$	39,51 \$	39,73 \$	0,06 \$
Shaw Communications	SJR.B	27,00 \$	26,80 \$	26,82 \$	-0,13 \$
Sun Life financial	SLF	54,89 \$	54,60 \$	54,73 \$	-0,03 \$
SNC-Lavalin	SNC	27,08 \$	26,75 \$	27,08 \$	0,33 \$
Superior Propane Corp	SPB	13,50 \$	13,42 \$	13,45 \$	0,01 \$
Suncor Energy Inc.	SU	41,70 \$	41,21 \$	41,62 \$	0,32 \$
Telus Corporation	T	48,82 \$	48,52 \$	48,52 \$	-0,31 \$
Transalta Corporation	TA	8,38 \$	8,23 \$	8,23 \$	-0,10 \$
TD Bank	TD	77,90 \$	77,57 \$	77,74 \$	0,20 \$
Weston George Ltd	WN	100,52 \$	99,83 \$	100,35 \$	-0,08 \$

OR  
1422,30  
4,60  
\$US/ONCE

PÉTROLE  
63,16  
- 0,76  
BARIL US\$

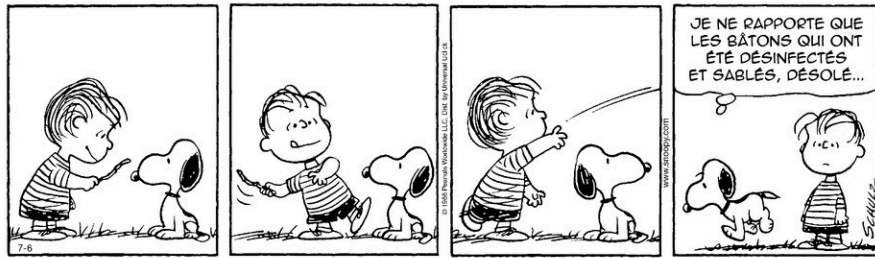
ALUMINIUM  
0,7958  
-0,06%  
\$US/LIVRE

EURO  
0,6790  
0,0005  
€EURO

LE DOLLAR  
76,63  
0,04  
CUS



**Peanut**



**Ben**



**Boris**



**HOROSCOPE 5 juillet 2019**

**Bélier du 21 mars au 19 avril** - On dit que toute l'intelligence du monde est impuissante contre une idiotie à la mode. Étant donné que plusieurs astres dans l'axe Cancer-Capricorne sont au carré de votre Signe, il serait dommage de gaspiller votre énergie à combattre une chose vouée à disparaître. D'ailleurs, les autres seront davantage susceptibles de se désintéresser d'une chose que vous désapprouvez si vous n'intervenez pas.

**Taureau du 20 avril au 20 mai** - Tant que le duo Mars-Mercure en Lion sera au carré d'Uranus en Taureau, le mot prudence sera de mise. Si seulement les intrépides obéissaient aux directives... Éventuellement, l'efficacité et la sagesse d'un vrai Taureau les convaincront d'adopter votre méthode, mais d'ici là, évitez de verser dans l'intransigeance. Une réaction trop sévère ne vous permettrait pas de rallier qui que ce soit à votre cause.

**Gémeaux du 21 mai au 21 juin** - Tandis que la Lune parcourt encore le Signe du Lion, il est probable qu'une solution longtemps attendue vous parvienne au moment où vous vous y attendez le moins. Il pourrait s'agir d'une journée d'effervescence lors de laquelle vous pourriez tisser des liens en vue de vous établir solidement dans un nouveau cercle d'individus. Entretiens intéressants en perspectives...

**Cancer du 22 juin au 22 juillet** - Celui qui jette son pain en riant le ramassera plus tard en pleurant. L'actuelle présence de Vénus en Cancer pourrait vous pousser au gaspillage et à l'insouciance. Sans en venir à miner votre instant présent, une attitude raisonnablement prévoyante vous aidera à prolonger ce climat d'harmonie apporté par ce bel astre. Et le Soleil lui aussi en Cancer devrait vous offrir une étape plutôt salutaire...

**Lion du 23 juillet au 22 août** - Le passage de la Lune, de Mars et de Mercure dans votre Signe s'annonce plutôt énergisant. D'une manière générale, votre environnement devrait vous sembler plus agréable, et les personnes qui le composent plus positives. Un nouveau projet pourrait vous emballer, histoire de briser la monotonie et de vous confronter à un défi stimulant que vous serez sûrement capable de relever.

**Virgée du 23 août au 22 septembre** - L'actuel duo Mars-Mercure en Lion risque de mettre votre patience et votre tolérance à l'épreuve, au point de vous rendre sévère à l'endroit de vos proches et de vos collaborateurs, qu'ils le méritent ou non. Il sera préférable de prendre un peu de recul plutôt que de verser dans l'intransigeance et de succomber à quelque accès de colère. Cherchez à confier vos états d'âme au premier signe d'exaspération.

**Balance du 23 septembre au 23 octobre** - Il est dit qu'un mensonge qui réconcilie un groupe vaut mieux qu'une vérité qui le divise. Étant donné qu'un fossé peut séparer ce qui semble juste de ce qui apparaît comme souhaitable, votre sens de la justice risque d'être remis en question. Un compromis sera probablement de mise afin de bien terminer la semaine, et vous semblez être la meilleure personne pour rallier une majorité.

**Scorpion du 23 octobre au 21 novembre** - Le rire constitue un indicateur fiable quant au niveau de sympathie et d'intérêt que l'on éprouve à votre endroit. Mais il est inutile de forcer la note; c'est dans sa subtilité que l'humour vous permettra de conquérir mers et mondes. La présence du Soleil dans un autre Signe d'Eau, le Cancer, vous aidera à avoir le mot juste. Misez sur la finesse d'esprit si vous cherchez à impressionner...

**Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre** - Vous devriez profiter du passage du cycle de la Lune encore en Lion pour vous permettre de vous exprimer avec davantage de franchise et vous accorder le droit de dire non. Si vous ne déterminez pas vos limites, les autres finiront pas vous mener par le bout du nez. D'autant plus qu'une assurance mieux affranchie plaira à la personne que vous souhaiteriez impressionner...

**Capricorne du 22 décembre au 19 janvier** - C'est le temps d'exposer clairement vos arguments. Étant donné que le Soleil et Vénus parcourent simultanément votre Signe opposé, le Cancer, les éclairs de génie seront loin d'être exclus. La pertinence de votre discours vous fera redoubler de charme, ce qui amènera les autres à s'intéresser doublement à vous. Ceux qui doutaient de vos capacités pourraient même se rallier à votre cause.

**Verseau du 20 janvier au 18 février** - La Lune, Mars et Mercure en Lion, face au Verseau, unissent leurs influences pour vous offrir une étape intéressante. Les individus qui semblaient sceptiques et réticents pourraient reconnaître vos compétences et appuyer vos décisions. Et il n'est donc pas impossible qu'une autre personne suggère de se tourner vers l'alternative que vous souhaitiez voir sélectionnée.

**Poissons du 19 février au 20 mars** - Votre bonne nature vous amène généralement à essayer de vous adapter aux goûts et aux envies des autres, mais le passage de la Lune en Lion risque de vous amener à faire primer votre individualisme sur les envies des personnes de votre entourage. Rappelez-vous à l'ordre, car des choses surprenantes pourraient arriver si vous prenez les désirs de l'autre en considération.

**VENDREDI À LA TÉLÉ**

\* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

5 JUILLET	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Sous les mers	Motel Monstre	LE VOYAGE D'UNE VIE (2014) avec Vanessa Williams, Cicely Tyson.				Ricardo	Squelettes	Téléjournal Midi	Second Regard	Bonsoir bonsoir!			LE SECRET DE GREEN KNOWE (2009) avec Maggie Smith, Alex EteI.		Monk / Monk joue aux échecs		Rizzoli & Isles / Conduite à risque		
V	Moment V		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Guerre des clans	Guerre des clans	Guerre des clans	COLLÈGE: MODE D'EMPLOI (2016)			(:15) Buzz	ADOLESCENTES EN DANGER (2017) avec Emmet Scanlan, Miranda Raison.		Les Simpson	Les Simpson	Coup de foudre		
CJPM	(6h00) Salut Bonjour		BARBERSHOP: THE NEXT CUT (2016) avec Regina Hall, Ice Cube.				(:45) Tom et Jerry	TVA nouvelles		RADIO ROMANCE (2015) Alison Sweeney.			(:45) Tom et Jerry	Nouvelles / Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles		TVA nouvelles		
TQc	(:55) Robocar Poli	(:35) Monchhichi	Pat'Patrouille	Frères Kratt	Chipmunks	Peabody/Miracul.	(:20) As de la jungle	L'homme petit	Génial!	De garde 24/7	Un chef à la cabane		180 jours / Dire merci		Frères Kratt	Roi Julian	Peabody	Miraculous	(:55) As de jungle	Salmigondis

5 JUILLET	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	L'effet Wow		DE PÈRE EN FLIC 2 (2017) avec Louis-José Houde, Karine Vanasse, Michel Côté.				Le Téléjournal		Sports express / (:05) AVANT QUE MON COEUR BASCULE (2012)		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	PÈRE DE SANG (2016) avec Erin Moriarty, Diego Luna, Mel Gibson.				CSI Cyber / Intervention en urgence		SQ	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Sucré Salé	Du talent à revendre / Résultats en direct 4		LES SACRIFIÉS 2 (2012) avec Bruce Willis, Jason Statham, Sylvester Stallone.				TVA nouvelles		(:35) Sucré Salé	(:05) Dans ma tête	(:35) LES CHEVALIERS MAUDITS (2014) Nicolas Cage.
TQc	La Pat'Patrouille	Le dernier passager	Cuisine futée,	L'indice Mc\$ween	De garde 24/7 / La relève	Banc public	Y'a du monde à messe		Kebec		Un chef à la cabane / Un petit choc et puis repart!		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Partir Autrement en famille		Thalassa - Fanny Agostini rencontre les habitants de la 'Méditerranée de la Bretagne'.				Le sexe autour du monde / Argentine		Journal / (:20) L'invité TV5	Journal Afrique	Ça commence aujourd'hui
CANAL D	La ruée vers l'or: Dakota Boys		Fugitifs / Le voisin de l'enfer		Motard espion / L'homme de nulle part		Scènes de crime / Une danse endiablée		Craindre son voisin / Une tête dans le four		Billions (v.f.)		
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Grands reportages / Trump: le parrain de Manhattan		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	Sports 30	Sports 30	Hors-jeu 2.0	LCF Football / Blue Bombers de Winnipeg c. Ottawa RedBlacks (D)				Sports 30		Sports 30	Sports 30	Le sport en toute liberté	Judo
VIE	Encan et flip au Texas		Mariages sur mesure	Rénover chicaner	Naissances / Le guerrier	Naissances / Prendre soin	Des idées de grandeur	Des idées de grandeur	Des idées de grandeur	Des idées de grandeur	Flashpoint / Désespoir de cause		LA FUGITIVE (2012)
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / L'essentiel est invisible		Les enquêtes du NCIS / Disparue		Instinct / L'ange de la mort		Mélinda, entre deux mondes / Entre la vie et la mort		Mélinda, entre deux mondes / Le petit démon		Mélinda, entre deux mondes / La dernière illusion		Code Black (v.f.)
Z	Face Off / Suceurs de sang		Américans / Double galère pour la Galaxie		Top Gear / Sur les traces du bigfoot		Diesel Brothers (v.f.)		Les Brown / Retour dans la nature		Péril en haute mer / Le blues du Cornelia Marie		South Park / Orgie de chat
HISTORIA	Yukon Gold: L'or à tout prix / Le coût de l'or		Yukon Gold: L'or à tout prix / Sur le fil du rasoir		Les montagnards / Retournements		Les montagnards / Retour difficile		Les montagnards / Aller jusqu'au bout		Les montagnards / Régénération		La fièvre des encans
ÉVASION	Bienvenue au camping		Les vacances de Monsieur Bruno / Colombie, Amazonie		Lydiane autour du monde / Le grand départ		Le Voyageur assoiffé / Lituanie: Un grain de folie		Mission café / Papouasie-Nouvelle-Guinée		Mission café / Colombie		Vacances de Bruno
ICI ARTV	Moi et l'autre / Le couvent	Moi et l'autre	Anne		Pour emporter / Annick Cojean		ICI on chante		Rétroviseur	Mr Bean	LA FILLE DU PUISATIER (2011) avec Kad Merad, Sabine Azéma, Daniel Auteuil.		

# Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: [classees@lequotidien.com](mailto:classees@lequotidien.com)

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:  
Du lundi au vendredi  
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30  
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

## IMMOBILIER VENTE

### 6663 Propriétés à revenus

ALMA immeuble de 12 loyés très rentables, directement du propriétaire 418-345-3424

### 6685 Condos à vendre

550 Bécard, édifice 14 logements. Condo 3 1/2, 115 600\$, 4 1/2, 122 000\$, 5 1/2, 129 600\$, 639 Émile-Girardin, jumelé bi-génération 2067 Roitelets. Financement disponible. Tél.: 418-815-3383, 581-306-4503, [les-constructionsmt@gmail.com](mailto:les-constructionsmt@gmail.com)

## IMMOBILIER LOCATION

### 6737 Logements à louer

4 1/2 chauffé non écl., rénové, libre 644 rue Lapointe, Chicoutimi 500\$ 418 290-6370

## ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon  
\*1 mois gratuit\*

3 1/2 à partir de 550\$/mois  
5 1/2, à partir de 750\$/mois  
rénovés, chauffés, éclairés,  
porte patio  
Près de Canadian Tire,  
CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

CHICOUTIMI, 1336 des Frênes, 4 1/2, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie. Pas d'animaux. 540\$/mois.  
Tel. entre 17h et 20h : 418-549-4467

CHICOUTIMI 3 1/2 semi-meublé, près hôpital, université, Cégep, libre. 418-549-5790.

CHICOUTIMI 3 1/2, 429 Champs-Élysées, coin boul. Talbot, ch./écl. près Place du Royaume Tél.: 418-630-1848.

CHICOUTIMI 3 1/2, ch./écl., au 527 ch de la Réserve, 2<sup>e</sup> étage Tél. : 418 503-1110. 570\$

**CHICOUTIMI (POUR 50 ANS ET +)**  
4 1/2, entrée indépendante, avec balcon, pas de chien. 309 Jacques-Cartier Est (voisin Manoir Champlain)  
595\$, non ch./écl., disponible août et septembre 418-545-8669

JONQUIÈRE 4 1/2, beau, grand, sur 2 étages, lumineux, rénové, très propre. 418-542-6255.

Jonquière, 5 1/2, 2<sup>e</sup> étage d'un commerce, 3771 Vincent, 640\$, ch., non éclairé. 418-547-2035

JONQUIÈRE grand 6 1/2, bas maison, garage, 800\$ nc-ne, 1er juillet. 418-693-6145.

### 6737 Logements à louer

JONQUIÈRE grand 4 1/2, rez-de-ch., 525\$; 4 1/2 demi-s/sol, 460\$. Les 2: non ch. ni écl. pas d'animaux, libres, 418 547-2127/ 557-2434

### 6761 Chambres à louer

JONQUIÈRE rue Montfort, 250\$/mois, meublée, câble fourni, cuisine, laveuse, sècheuse. Tél.: 418-695-9869, 418-815-9834.

## SERVICES ET EXPERTS

### 6787 Argent à prêter

#### PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.  
[www.creditcourtage.ca](http://www.creditcourtage.ca)  
1-866-482-0454

### 6788 Services professionnels et divers

RAMASSE : FER, ALUMINIUM, CUIVRE, Michel 418-818-3017

### 6792 Peinture et décoration

PEINTURE, menus travaux de plâtrage. Avec beaucoup d'expérience.  
Tél.: 418-543-0008 ou 418-817-2844.

## SERVICES PERSONNELS

### 6819 Messages personnels

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

581 306-5065  
[Massagedevolours@hotmail.com](mailto:Massagedevolours@hotmail.com)  
Sérieux, discret et propre.

**A FLEUR de peau, Eric et Billy**  
Tél. : 418 550-0632

AHLA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engagement. Tél.: 581-490-1994.

**APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE**  
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie de 9h à 15h 418 376-1274.

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.: 581-668-1085.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.: 418-818-9845.

J'OFFRE des massages de détente et de relaxation, Marc, avant 20h tél.: 418-376-1824.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.  
418 973-4839

Reçoit et se déplace. Tél.: 418-690-6379

## EMPLOIS

### 6833 Possibilités d'affaires

A votre compte, ROUTE de distributrice automatique rentable, clientèle exclusive, mise de fond obligatoire, 100% clé en main, votre région est favorable., 1 855-495 4599

### 6834 Offres d'emploi

BESOIN URGENT PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires ou pers. d'expér. pour soins à domicile, temps partiel, Chic.-Nord. 418 696-1127.

### CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer  
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine  
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

pour les secteurs suivants  
(1 camelot par secteur):

**St-Prime, Normandin, Albanel, St-Méthode, Dolbeau**

**BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S**

Contactez Serge Gosselin  
418-256-1164, 418-618-4098  
[sergegosselin2012@hotmail.com](mailto:sergegosselin2012@hotmail.com)

### CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer  
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine  
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

Secteurs suivants :

**Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien**

**BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S**

Contactez Serge Gosselin  
418-256-1164, 418-618-4098  
[sergegosselin2012@hotmail.com](mailto:sergegosselin2012@hotmail.com)

CONCIERGE recherché(e) 15-20/sem, travail de soir et de fin de sem. entretien.jes@videotron.ca 418 548-3681

### 6834 Offres d'emploi

Hotel Mont-Valin recherche préposée au nettoyage des chambres. Idéal semi-retraité(e) et aide-cuisinier(ère) 418-545-4912

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

### Recherche camelot à pied ou avec voiture

pour distribuer  
★ Le Quotidien ★  
**CHICOUTIMI**

Contactez Réjean Lévesque  
418-543-9303

## VÉHICULES

### 6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

**ACHAT ET VENTE DE PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.**  
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

### 6856 Véhicules demandés

**1000\$ ET MOINS**  
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.  
Payons comptant. Permis SAAQ.  
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

### 6857 Motorisés et roulottes

LATERRIERE camping La Rocaille, roulotte Réflexion 2016, 37'4, 1 ch. lit king, divan-lit, entrée laveuse, 3 annexes, 35,000\$ négociable, possibilité avec terrain clé en mains 44,000\$. Tél.: 418-602-4032, 418-540-1476.

### 6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 950\$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

### 6859 Motos, VTT et motoneiges

SUZUKI Boulevard C90T, 1500cc 2015, acheté 10 août 2016, 18,432 km. garanti jusqu'à 2021, impeccable, 9500\$, valeur 15,000\$, cause maladie. Tél.: 418-696-2709.

## MARCHANDISES

### 6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

ATTENTION ATTENTION  
Gravier concassé, sable, 16 tonnes, 105\$ à Jonquière, 115\$ Chicoutimi. Terre engraisée, 200\$. 418 557-3036

LIQUIDATION de pneus neufs: grandeurs: 215/65R16: 79\$, 205/60R16: 75\$, 215/60R20, 149\$. Tél.: 418-820-5862.

### 6874 Ventes garage

SUPER vente de garage, 3458 Portage Sud, Laterrière, sam., et dim., 6-7 juil., à 9h, des centaines d'articles de toute sorte,

VENTE de garage familiale au 2547 Pelletier, Jonquière, le samedi 6 juillet de 8 h à 16 h. Meubles, décorations, collections de magazines Sentier, Chasse et Pêche, etc.

### 6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, aucune réservation, boudeaux, 16po., fendu, 95\$ la corde, trembles 70\$ la corde, livraison au Saguenay, 581-306-2430 ou 418-550-6567.

## Avis public

### Régie des alcools, des courses et des jeux

#### AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9398-3609 Québec inc. 1303, boulevard Talbot, loc. B Saguenay (Québec) G7H 4C1	Un bar	PAUS SPA SAGUENAY 1303, boulevard Talbot, loc. B Saguenay (Québec) G7H 4C1 Dossier : 5165873



## COUP D'ŒIL MÉTÉO

Demain		Dimanche	
Max. 25	Min. 11	Max. 22	Min. 13
Averses Précipitations: 80 % Vents de l'ouest 25 km/h		Ensoleillé Précipitations: 10 % Vents de l'ouest 17 km/h	
Lundi		Mardi	
Max. 23	Min. 13	Max. 21	Min. 13
Ensoleillé Précipitations: 20 % Vents du nord-ouest 27 km/h		Ciel variable Précipitations: 30 % Vents de l'ouest 18 km/h	

### AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Beau	22	17
Chibougamau	Variable	30	15
Gaspé	Beau	28	20
Gatineau	Orages	30	21
Îles-de-la-Mad.	Beau	16	14
Maniwaki	Orages	28	20
Montréal	Orages	30	24
Mont-Tremblant	Orages	27	21
Québec	Orages	31	21
Rimouski	Beau	28	21
Sept-Îles	Variable	20	16
Sherbrooke	Variable	31	20
Tadoussac	Beau	27	19
Thetford Mines	Orages	29	19
Trois-Rivières	Averses	29	22
Val-d'Or	Orages	30	17

### LE SOLEIL

4h49      20h47

Durée du jour: 15h58

### LA LUNE

Lever: 8h03    Coucher: 23h09

09 juil. 16 juil. 24 juil. 31 juil.

### LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
5h26	6	0h26	0,8
11h57	0,2	5h33	5,5
17h59	5	13h27	0,6
23h58	0,5	18h06	4,5

### LE VENT

Vents Sud-ouest à 17 km/h

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN

Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H



**AVIS DE DÉCÈS**  
**CLOUTIER (MME KATHLEEN)**

1944 - 2019

À l'Hôpital St-Sacrement, le 1er juillet 2019, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Kathleen Cloutier. Elle est la fille de feu M. Roger Cloutier et de feu dame Yvette Mercier. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Julie (Yves Pelletier), Éric (Josée Tremblay) et le père de ses enfants M. Claude Gendron; ses petits-enfants: Alexe et Maxime; ses frères: Pierre (Dominique Rivard), Robert (Suzanne Marquis) ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis. Née à Québec, elle a demeuré à Chicoutimi. La famille recevra les condoléances au:

**Complexe Funéraire Sylvio Marceau**  
15015, boul. Henri-Bourassa, Québec, Qc, G1G 3Z2  
Membre du réseau Dignité

le dimanche 7 juillet de 13 h à 16 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au Complexe Funéraire à 16 h. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec (1040, avenue Belvédère, Québec, QC G1S 3G3, Canada) Pour rendre hommage à Kathleen, vous pouvez visiter notre site web [www.dignitequebec.com](http://www.dignitequebec.com)

Dignité

EN HOMMAGE À LA VIE

Pour renseignements  
**Complexe funéraire Sylvio Marceau**  
Téléphone: 418.522.5212 / Télécopieur 418 521-2187



**AVIS DE DÉCÈS**  
**GAGNON (M. LUCIEN)**

Le 3 juillet 2019, est décédé entouré de l'amour des siens, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, à l'âge de 81 ans et 6 mois, M. Lucien Gagnon, compagnon de dame Esther Simard, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, autrefois de St-Augustin. Il était le fils de feu dame Rose-Aimée Tremblay et de feu M. Cyrille Gagnon (2es noces feu dame Juliette Gagnon). La famille recevra les condoléances le dimanche 7 juillet 2019 à compter de 13 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean**  
611, chemin du Pont Taché Nord  
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le dimanche 7 juillet 2019 à 15 h à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean.

M. Gagnon sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière de St-Augustin.

Il était le frère de: feu Laurent Gagnon (feu Lucile Lavoie), feu Georges (Isola Gagné), feu Pierre-Armand (feu Pierrette Rathé), feu Joseph (feu Marie-Ange Lapointe), feu Fernand (Renée Gauthier), feu Françoise (feu Joseph-Louis Larouche), feu Marie-Paule (feu Arthur Boily) et feu Gertrude (feu François Sylvestre).

Il laisse également dans le deuil les enfants de Mme Esther Simard; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Simard ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Lucien Gagnon, visitez le site [www.residencefuneraireracstjean.com](http://www.residencefuneraireracstjean.com)



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: [refulsj@cgocable.ca](mailto:refulsj@cgocable.ca)

**AVIS/APPEL D'OFFRES**



**Appel d'offres 2019-107**  
**Agrandissement du stationnement du Centre Mario-Tremblay**

La Ville d'Alma demande des soumissions pour les travaux d'agrandissement du stationnement du Centre Mario-Tremblay, situé au 605, boulevard St-Luc.

Les documents contractuels peuvent être obtenus auprès du site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, soit le SEAO, sur le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Toute offre doit être déposée dans une enveloppe cachetée et identifiée au nom et numéro de l'appel d'offres, et sera reçue au bureau du greffier de la Ville d'Alma, édifice hôtel de ville, situé au 140, rue St-Joseph Sud, Alma, jusqu'au mardi 23 juillet 2019 à 10 h, pour y être ouvertes le même jour et à la même heure.

La Ville d'Alma ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jean Paradis, avocat  
Greffier de la Ville d'Alma



**LES PETITES ANNONCES**

**418 549-4444**

leQuotidien  
le Progrès

• VÉHICULES  
• HABITATIONS  
• LOGEMENTS

**AVIS DE DÉCÈS**  
**GIRARD (M. DANY)**

Le 2 juillet 2019, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 59 ans et 9 mois, M. Dany Girard, époux de feu Mme Line Bouchard, ami de Mme Marie Fillion, demeurant rue Cézanne, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**  
2580, rue St-Dominique  
Jonquière

le dimanche 7 juillet 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 8 juillet 2019 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet 2019 à 10 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Dany Girard et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Il était le fils de feu Mme Irène Fortin et de feu M. Almas Girard.

Outre son amie, Mme Marie Fillion, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Camil Girard (Adrienne Truchon), Murielle (Jean-Yves Ouellet), sa marraine Judith (feu Rémy Tremblay), Carmen (feu Charlie Adams), Robert (Monique Landry), Rollande (Réjean Grenier), Roger (Marlène Villeneuve), Régis (Louise Tremblay), Rodrigue (Claire Bouchard), Sylvie (Jacques Hould); son beau-frère Martin Bouchard. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille reconnaît et remercie sa marraine, Mme Judith, pour son lien significatif auprès de M. Dany tout au long de son parcours de vie. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site [rfsag.ca](http://rfsag.ca) où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: [resfunsag@videotron.ca](mailto:resfunsag@videotron.ca) Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).  
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



**Avis d'appel d'offres**  
**Correction de deux courbes dans le Rang IV**

Avis est donné, par la présente que la Municipalité de Bégin demande des soumissions pour la correction de deux courbes dans le rang IV. Ce projet fait l'objet d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

**Documents de soumission**

Les documents de soumission et autres renseignements pourront être obtenus dès le 5 juillet 2019 à partir du système électronique d'appels d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca) et ce, en conformité avec les dispositions de l'article 935 du code municipal. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

**Réception et ouverture des soumissions**

Les soumissions, dans une enveloppe cachetée portant la mention « Soumission – correction de deux courbes – rang IV », doivent être transmises à l'édifice municipal sis au 126, rue Brassard, Bégin (Québec) G0V 1B0, au plus tard le 1er août 2019, pour être ouverte publiquement ce même jour à 11 h, au même endroit. Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c-B1.1).

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront proposées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Bégin, ce 5<sup>e</sup> jour de juillet 2019  
Mireille Bergeron, directrice générale, secrétaire-trésorière

**AVIS DE DÉCÈS**  
**LAPIERRE (M. RICHARD)**

Le 1er juillet 2019, est décédé à St-Bruno, à l'âge de 44 ans et 1 mois, M. Richard Lapierre, fils de M. Robert Lapierre et de dame Françoise Bonneau, demeurant à St-Bruno. La famille recevra les condoléances le lundi 8 juillet 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 9 juillet 2019 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean**  
410, rue Turgeon  
Hébertville

Les funérailles auront lieu le mardi 9 juillet 2019 à 10 h 30 à l'église de St-Bruno. M. Lapierre sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière de St-Bruno.

Outre ses parents, M. Robert Lapierre et dame Françoise Bonneau, il laisse dans le deuil ses soeurs: Sonia (Joël Lavoie), Guylaine (Éric Beaumont) et Caroline (Pierre Mailhot); ses neveux: David Beaumont, Cédric Beaumont, Daniel Lavoie, Olivier Mailhot et Raphaël Mailhot; son parrain et sa marraine Claude Bonneau (Marie-Berthe Gagnon).

Il laisse également dans le deuil ses oncles et tantes, ses cousins et cousines ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec, G2J 1B8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Richard Lapierre, visitez le site [www.residencefuneraireracstjean.com](http://www.residencefuneraireracstjean.com)



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: [refulsj@cgocable.ca](mailto:refulsj@cgocable.ca)



### AVIS DE DÉCÈS

## LAPOINTE (M. DAMIEN)

Le 30 juin 2019, est décédé à Québec, à l'âge de 70 ans et 3 mois, M. Damien Lapointe, époux de dame Françoise Rousseau, demeurant à Québec, autrefois de St-Coeur-de-Marie. Il était le fils de feu dame Bernadette Lavoie et de feu M. Gérard Lapointe (dame Marthe Lessard). La famille recevra les condoléances le samedi 6 juillet 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le dimanche 7 juillet 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean  
611, chemin du Pont Taché Nord  
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le dimanche 7 juillet 2019 à 10 h 30 à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Lapointe a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière de St-Coeur-de-Marie.

Outre son épouse dame Françoise Rousseau, il laisse dans le deuil ses enfants: Patrice (Katy Allison) et Chantale (Francis Jean) ainsi que ses petits-enfants: Gabriel et Anthony. Il était le frère de: Céline Lapointe (Normand) et Linda (Daniel). Il était le beau-frère de: feu Madeleine Rousseau (Laval), Lise (Marcel), feu Charlaïne (Bertrand), Jean-Eudes (Ginette), Marcel (feu Simone), Carmen (Laurier), Claudette (Jean-Marc), Yves (Sylvie), Diane, Danielle (Richard), Lina (Régis), France (André), Gérald (Doris) et feu Raymond.

Il laisse également dans le deuil les enfants de Mme Marthe Lessard ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Damien Lapointe, visitez le site [www.residencefuneraielacstjean.com](http://www.residencefuneraielacstjean.com).



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: [refulsj@cgocable.ca](mailto:refulsj@cgocable.ca)



### AVIS DE DÉCÈS

## MÉNARD (M. BERNARD)

Est décédé à Chambord, le 17 juin 2019, à l'âge de 70 ans et 4 mois, M. Bernard Ménard, époux de Mme Stella Girard, demeurant à Chambord. Il était le fils de feu M. Patrick Ménard et de feu Mme Juliette Gravel. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc  
100, rue Paré  
Roberval

le dimanche 7 juillet 2019 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le lundi 8 juillet 2019 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière Saint-Louis de Chambord.

Outre son épouse Mme Stella Girard, il laisse ses enfants: Dominic (Josée Gaudreau), Patricia et Francis (Nadia Gagné); ses petits-enfants: Nathan, Océane, Damien, Malick et Romy.

Il était le frère de: feu Gaston (feu Lucette Gagnon), Gisèle (feu Claude Venne), Martin (Yolande Cloutier), Claude (Suzanne Denis), Françoise, Annette et Naura (Hubert Drolet); le beau-frère de: Régine Girard (Roger Fortin), Alain Girard (Denise St-Yves), Maurice Girard (Francine Delisle), Thérèse Girard (Gilles Lapointe), Sylvie Girard (Mario Perron), feu Claude Girard (Sylvie St-Yves) et Candide Girard (Yves Bergeron).

Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188  
Courriel: [mml@maison-marc-leclerc.com](mailto:mml@maison-marc-leclerc.com)  
Site web: [www.maison-marc-leclerc.com](http://www.maison-marc-leclerc.com)  
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



### AVIS DE DÉCÈS

## SIMARD (MME MADELEINE BOULIANNE)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, le 2 juillet 2019, à l'âge de 93 ans et 3 mois, Mme Madeleine Boulianne, épouse de feu M. Normand Simard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité  
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées  
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le dimanche 7 juillet 2019 de 12 h à 16 h. Suivra la célébration de la Parole à 16 h à la chapelle Gravel et Fils.

Elle était la fille de feu M. Pierre Boulianne et de feu dame Blanche Lamontagne.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Johanne Simard (François Thisdel), Lise, Hélène (Gilles Poitras), feu Roger; ses petits-enfants: David-Alexandre Riverin (Maude Laplante-Dubé) et son père André Riverin; Louis-Mathieu Thisdel, Mélanie (Pierre-Olivier Héту), Anne-Julie Poitras (Martin Tremblay), feu Frédéric; ses arrière-petits-enfants: Frédéric, Jacob, Alexis et Jade. Elle était la soeur de: feu Bertrand Boulianne, feu Jean-Paul (Marcelle Tremblay), feu Thérèse (feu Paquin Tremblay), feu Marie-France (feu Joséphat Tremblay), Raymonde, feu Jean-Marie, Réginald (Louisianne Gagnon), feu Gertrude. Elle était la belle-soeur de: feu Laurent Simard (Denise Potvin), feu Olive (feu Ruben Maltais), feu Laurier (Gisèle Grondin). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie le personnel soignant du 4e étage de l'Hôpital de Jonquière et de la Résidence St-Philippe pour leur délicatesse, leur professionnalisme et leur dévouement. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Boulianne et partager un souvenir, visitez notre site: [www.graveletfilschicoutimi.com](http://www.graveletfilschicoutimi.com)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: [info@graveletfils.com](mailto:info@graveletfils.com) - Site internet: [www.graveletfils.com](http://www.graveletfils.com)  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



### AVIS DE DÉCÈS

## RACINE (MME JEANNINE BOUCHARD)

Le 2 juillet 2019, est décédée au Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 90 ans et 3 mois, Mme Jeannine Bouchard (Racine), épouse de feu M. Robert Racine, demeurant au Centre d'hébergement des Pensées. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay  
2580, rue St-Dominique  
Jonquière

le jeudi 11 juillet 2019 de 19 h à 22 h et le vendredi 12 juillet 2019 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 12 juillet 2019 à 10 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Les cendres de Mme Jeannine Bouchard seront inhumées au cimetière St-Cyriac.

Elle était la fille de feu Mme Éva Brassard et de feu M. Edmond Bouchard.

Elle laisse dans le deuil son fils et sa fille: Nicole et Réjean Racine. Elle était aussi la mère de feu Alain Racine (Céline Côté); la grand-mère de: Carl et Sébastien; la soeur de: feu Solange Bouchard (feu Magella Labrecque), feu Paul (Agathe Gilbert), feu Robert (feu Simone Bell), feu Gisèle (feu Roland Thériault), feu Marius (feu Huguette Roy), Germain, feu René (feu Jeannine Bergeron), Yvon (Thérèse Jacques), feu Gérard (Thérèse Gauthier), Denis (Aline Campeau), feu Laurent, Julien, Marcel; la belle-soeur de: feu Jacques Racine (feu Jeannine Asselin), Raymond (feu Lise Gagnon), Laurent (Lise Gauthier), feu Jean-Claude (feu Nicole Gauthier). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie chaleureusement les membres du personnel du 2e étage du Centre d'hébergement des Pensées pour les bons soins prodigués à Mme Jeannine Bouchard. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière, dédiés au Centre d'hébergement des Pensées. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site [rfsag.ca](http://rfsag.ca) où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: [resfunsag@videotron.ca](mailto:resfunsag@videotron.ca) Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).  
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



### AVIS DE DÉCÈS

## PILOTE (M. JEAN-MARIE)

Est décédé à son domicile, le 4 juillet 2019, à l'âge de 95 ans, M. Jean-Marie Pilote, époux en 1res nocces de feu Mme Pâquerette Dallaire, conjoint de Mme Brigitte Harvey, demeurant à Chicoutimi. Selon la volonté de M. Pilote, il ne sera pas exposé. Une célébration de la Parole aura lieu

le dimanche 7 juillet 2019 à 13 h  
à la chapelle Gravel & Fils, Réseau Dignité  
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi

Outre sa conjointe Mme Brigitte Harvey, il laisse dans le deuil son fils Réjean Pilote (Louissette Gagnon); ses petits-enfants: Sandra (Dany Hubert), Mélanie (Eric Gauthier); ses arrière-petits-enfants: les enfants de sa conjointe: Régis Dallaire (Line Simard), André (Johanne Saulnier), Guy (Sylvie Girard), Céline (Réal Bilodeau); ses frères et soeurs: feu Germaine Pilote (feu René Simard), feu Fernande (feu Arthur Girard), feu Dakan (feu Huguette Girard), Marie-Paule (feu Berthod Gagné), Gaston (1res nocces feu Lily Girard, 2es nocces feu Colette Asselin), feu Raymond, Gaétane (feu Fernand Laplante), Julienne (feu Almas Lapointe), Lisette (Jean-Paul Bouchard), feu Pierre-Paul (Thérèse Girard), Raynald (Jocelyne Landry), Pâquerette, Martin (Jacinthe Girard). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Pilote et partager un souvenir, visitez notre site: [www.graveletfilschicoutimi.com](http://www.graveletfilschicoutimi.com)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: [info@graveletfils.com](mailto:info@graveletfils.com) - Site internet: [www.graveletfils.com](http://www.graveletfils.com)  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

## > LAVOIE ET KURTNES EX AEQUO



La 3<sup>e</sup> étape du circuit régional de golf senior s'est tenue mardi au Club Saguenay Arvida. Ci-haut, Roland Bourgeois (vice-président du circuit), Réjean Pedneault (2<sup>e</sup> meilleur brut/65-69 ans), Benoit Paquin (meilleur brut/70-74 ans, auteur d'un aigle au trou #1), Michel Fortin (responsable senior/Club Saguenay), Robin Gagnon (2<sup>e</sup> meilleur brut/50-59 ans), Rémy Kurtness (ex aequo meilleur brut du jour) et Julien Grenier (2<sup>e</sup> meilleur brut/50-59 ans). **JOHANNE SAINT-PIERRE** — PHOTO COURTOISIE



La voile était populaire au Lac-Saint-Jean dans les décennies 70 et 80. — PHOTO COURTOISIE, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN

## SAINT-GÉDÉON

# De l'initiation à la voile sur le lac Saint-Jean

**ANNIE-CLAUDE BRISSON**  
acbrisson@lequotidien.com

**La population aura l'occasion de découvrir le plaisir de la voile alors que l'entreprise Equinox Aventure chapeaute une journée d'initiation qui se déroulera le vendredi 12 juillet sur le lac Saint-Jean, dans le secteur de Saint-Gédéon. L'activité permettra également de mesurer l'intérêt quant à l'implantation d'une école de voile aux abords de l'Auberge des Îles.**

Des instructeurs du programme Voile mobile de la Fédération de voile du Québec seront présents à l'auberge. Un total de six embarcations prendront le départ pendant cette journée, soit à 9h, 11h30 et 14h00.

Pendant deux heures, les

marins d'un jour découvriront les bases du nautisme à voile. L'équipe d'Equinox Aventure présente cela comme une activité d'initiation parfaite pour les débutants qui seront assistés de deux moniteurs. Ceux-ci découvriront les rudiments de ce sport, dont les vents, la sécurité sur l'eau, les nœuds et le réglage des voiles.

Une ou deux personnes, selon leur poids, peuvent embarquer sur les voiliers de type dériveur utilisés durant l'activité qui s'adresse aux adultes et aux enfants de 8 ans et plus.

Les participants n'ont besoin de presque rien, soit de vêtements adaptés aux conditions météorologiques et à l'eau, des vêtements de rechange, une serviette et de la crème solaire.

Un remboursement est prévu seulement si la météo ne permet

pas de naviguer sur le lac Saint-Jean. Ainsi, l'équipe d'Equinox Aventure précise que la pluie n'empêchera pas la tenue de l'activité.

Les personnes intéressées à s'initier à la voile peuvent réserver leur place via le site Internet de l'entreprise de plein air et aventure au coût de 50 \$ plus taxes.

### CONCEPT UNIQUE

L'activité d'initiation est rendue possible grâce au programme Voile mobile de la Fédération de voile du Québec (FVQ), qui a été lancé en 2016. Le concept unique au Québec permet de faire découvrir ce sport nautique grâce à des journées d'initiation qui se déroulent aux quatre coins de la province.

Un partenariat avec la Ville d'Alma permettra, dans les jours précédant l'activité, d'initier les jeunes participants aux camps de jour à ce sport.

L'activité qui se déroulera le 12 juillet est l'occasion parfaite pour mesurer l'intérêt des citoyens quant au retour d'un regroupement d'amateurs de voile dans ce secteur. « C'est un projet-pilote alors qu'on évalue la possibilité de redémarrer une école de voile à l'Auberge des Îles », explique le propriétaire d'Equinox Aventure, Hugues Ouellet.

L'histoire d'amour entre la voile et la municipalité de Saint-Gédéon n'en est pas à ses débuts alors qu'elle remonte même à plusieurs décennies.

« Il y a longtemps eu une base plein air à l'Auberge des Îles. Elle s'est transformée en une école de voile pendant une quinzaine d'années. Il y a eu beaucoup de gens qui sont venus se former ici. Le lac Saint-Jean est un grand plan d'eau qui est très attractif. Il y a une culture de voile autour du

lac », ajoute celui qui a vécu les dernières années de l'école de voile de Saint-Gédéon.

Les amateurs de voile se retrouvent partout en région alors que plusieurs marinas du Saguenay-Lac-Saint-Jean accueillent les voiliers. Parmi elles, on retrouve la marina de Saint-Gédéon qui n'accueille que les voiliers et aucune embarcation à moteur.

Deux clubs du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont membres de la Fédération de voile du Québec. Voile Mercator offre des cours depuis plus de 35 ans. L'école de voile croisière homologuée Voile Canada est située à L'Anse-Saint-Jean. De plus, le Club de voile du Saguenay, qui existe depuis 1953, en est également membre. Le club situé aux abords de la rivière Saguenay offre lui aussi l'enseignement et la pratique de la voile.

# BASEBALL MAJEUR

## LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
New York	56	29	,659	—	—	8-2	G-2	31-14	25-15
Tampa Bay	50	38	,568	7½	—	5-5	P-2	24-21	26-17
Boston	45	41	,523	11½	3	4-6	P-1	20-22	25-19
Toronto	33	54	,379	24	15½	5-5	G-1	17-27	16-27
Baltimore	25	61	,291	31½	23	4-6	G-1	11-31	14-30

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	54	32	,628	—	—	4-6	P-1	26-14	28-18
Cleveland	48	38	,558	6	—	7-3	G-4	25-18	23-20
Chicago	41	43	,488	12	6	5-5	P-1	24-19	17-24
Detroit	28	54	,341	24	18	2-8	G-1	12-29	16-25
Kansas City	29	59	,330	26	20	2-8	P-4	16-28	13-31

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	55	32	,632	—	—	7-3	G-5	31-13	24-19
Oakland	48	40	,545	7½	1	7-3	G-1	26-20	22-20
Texas	46	40	,535	8½	2	6-4	P-4	28-17	18-23
Los Angeles	44	43	,506	11	4½	6-4	G-2	22-21	22-22
Seattle	38	53	,418	19	12½	4-6	P-2	18-27	20-26

### Mercredi 3 juillet

Detroit 5 Chi. White Sox 7  
 Boston 3 Toronto 6  
 Baltimore 9 Tampa Bay 6  
 L.A. Angels 6 Texas 2  
 Detroit 6 Chi. White Sox 9 (12)  
 Cleveland 4 Kansas City 0  
 Minnesota 4 Oakland 3 (12)  
**Interligue**  
 St. Louis 5 Seattle 2  
**Jeudi 4 juillet**  
 Cleveland 8 Kansas City 4  
 Detroit 11 Chi. White Sox 5  
 Minnesota 2 Oakland 7  
 N.Y. Yankees 8 Tampa Bay 4 (10)  
 Boston à Toronto, 19h07.  
 L.A. Angels à Texas, 20h05.

### Interligue

St. Louis 5 Seattle 4  
**Vendredi 5 juillet**  
 Baltimore à Toronto, 19h07.  
 Baltimore à Detroit, 19h10.  
 Yankees à Tampa Bay, 19h10.  
 Texas à Minnesota, 20h10.  
 L.A. Angels à Houston, 20h10.  
 Oakland à Seattle, 22h10.  
**Samedi 6 juillet**  
 Texas à Minnesota, 14h10.  
 Baltimore à Toronto, 15h07.  
 Boston à Detroit, 16h10.  
 Yankees à Tampa Bay, 16h10.  
 L.A. Angels à Houston, 19h15.  
 Oakland à Seattle, 22h10.  
 Cubs à Chi. White Sox, 19h15.

## LIGUE NATIONALE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	51	36	,586	—	—	6-4	G-1	25-18	26-18
Philadelphie	45	41	,523	5½	—	6-4	P-1	27-17	18-24
Washington	45	41	,523	5½	—	8-2	G-4	24-19	21-22
New York	39	48	,448	12	6½	2-8	P-1	22-17	17-31
Miami	32	53	,376	18	12½	3-7	P-4	15-29	17-24

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	46	42	,523	—	—	3-7	G-1	29-16	17-26
Milwaukee	46	42	,523	—	—	4-6	P-3	27-18	19-24
St. Louis	43	42	,506	1½	1½	4-6	G-2	24-18	19-24
Pittsburgh	42	44	,488	3	3	6-4	P-1	20-20	22-24
Cincinnati	41	44	,482	3½	3½	5-5	G-3	24-19	17-25

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	59	29	,670	—	—	6-4	G-3	36-9	23-20
Colorado	44	42	,512	14	1	4-6	P-3	24-19	20-23
Arizona	43	45	,489	16	3	5-5	P-3	17-22	26-23
San Diego	42	44	,488	16	3	4-6	P-4	23-24	19-20
San Francisco	39	47	,453	19	6	4-6	G-4	18-25	21-22

### Mercredi 3 juillet

Miami 1 Washington 3  
 Chi. Cubs 5 Pittsburgh 6  
 Milwaukee 0 Cincinnati 3  
 Philadelphie 2 Atlanta 9  
 San Francisco 7 San Diego 5  
 Arizona 4 L.A. Dodgers 5 (10)  
**Interligue**  
 N.Y. Yankees 5 N.Y. Mets 1  
 Houston 4 Colorado 2  
**Jeudi 4 juillet**  
 Miami 2 Washington 5  
 Milwaukee 0 Cincinnati 1  
 Chi. Cubs 11 Pittsburgh 3  
 Philadelphie à Atlanta, 19h20.  
 San Diego à L.A. Dodgers, 21h10.  
**Vendredi 5 juillet**  
 Milwaukee à Pittsburgh, 19h05.

Philadelphie à N.Y. Mets, 19h10.  
 Miami à Atlanta, 19h20.  
 Colorado en Arizona, 21h10.  
 San Diego à L.A. Dodgers, 22h10.  
 St. Louis à San Francisco, 22h15.  
**Interligue**  
 Kansas City à Washington, 19h05.  
**Samedi 6 juillet**  
 Milwaukee à Pittsburgh, 16h05.  
 Miami à Atlanta, 16h10.  
 Philadelphie à N.Y. Mets, 19h15.  
 St. Louis à San Francisco, 22h05.  
 San Diego à L.A. Dodgers, 22h10.  
 Colorado en Arizona, 22h10.  
**Interligue**  
 Kansas City à Washington, 16h05.  
 Cleveland à Cincinnati, 16h10.

# LES MENEURS

## LIGUE AMÉRICAINE

**NOTE:** matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
LeMahieu N.Y.Y.	77	322	64	110	,342
Devers Bos.	82	329	64	108	,328
Polanco Minn.	80	337	56	107	,318
Anderson W. Sox	70	271	39	86	,317
Alberto Bal.	70	263	22	83	,316
Merrifield K.C.	86	365	60	113	,310
Brantley Hou.	81	323	42	100	,310
Andrus Tex.	74	310	47	95	,306
Moncada W. Sox	74	295	47	90	,305
Cabrera Det.	75	269	19	81	,301

## LIGUE NATIONALE

**NOTE:** matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
McNeil N.Y.M.	72	275	38	96	,349
Bellinger L.A.D.	83	304	69	105	,345
Blackmon Col.	69	304	67	103	,339
Yelich Mil.	79	296	66	97	,328
Arenado Col.	84	330	61	106	,321
Dahl Col.	76	290	55	92	,317
Marte Ari.	83	343	56	107	,312
Bell Pit.	83	324	67	100	,309
Freeman Atl.	85	341	65	105	,308
Rendón Wash.	70	264	63	81	,307

**Points produits** — Bell, Pit., 80; Bellingher, L.A.D., 70; Arenado, Col., 67; Yelich, Mil., 67; Escobar, Ari., 65; Freeman, Atl., 65; Alonso, N.Y.M., 64; Ozuna, St.L., 62.  
**Circuits** — Yelich, Mil., 31; Bellingher, L.A.D., 29; Alonso, N.Y.M., 28; Bell, Pit., 26; Renfroe, S.D., 25; Reyes, S.D., 25; Moustakas, Mil., 24; Báez, Cubs, 22; Freeman, Atl., 22.  
**Victoires** — Strasburg, Wash., 10; Woodruff, Mil., 10; Soroka, Atl., 9; Fried, Atl., 9; Gray, Col., 9; Ryu, L.A.D., 9; Greinke, Ari., 9.  
**Retraits au bâton** — Scherzer, Wash., 170; Strasburg, Wash., 138; Ray, Ari., 129; Degrom, N.Y.M., 128; Wheeler, N.Y.M., 123.  
**Victoires protégées** — Yates, S.D., 27; Jansen, L.A.D., 23; Smith, S.F., 22; Hader, Mil., 20.

# BASEBALL

## CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	28	13	,683	—
Trois-Rivières	25	18	,581	4
New Jersey	24	20	,545	5½
Ottawa	21	23	,477	8½
Rockland	19	24	,442	10
Québec	16	27	,372	13
Cuba	8	7	,533	—
Shikoku	7	12	,368	—
Empire League	0	4	,000	—

### Lundi 1er juillet

Shikoku 8 Ottawa 9  
 Québec 2 New Jersey 3  
**Lundi 1er juillet**  
 Québec 4-10 New Jersey 12-5  
 Trois-Rivières 5-1 Rockland 2-9  
 Empire League 1-0 Sussex County 4-3  
 Shikoku 3 Ottawa 6  
**Mercredi 3 juillet**  
 Empire League 4-3 Sussex 5-8  
 Trois-Rivières 17 Rockland 4  
 Shikoku 2 Ottawa 5  
 Québec 8 New Jersey 12  
**Jeudi 4 juillet**  
 New Jersey 0 Sussex 5  
 Trois-Rivières 6 Rockland 6  
 Shikoku 0 Ottawa 8  
**Vendredi 5 juillet**  
 New Jersey à Rockland, 19h.  
 Trois-Rivières à Ottawa, 19h05.  
 Sussex County à Québec, 19h05.  
**Samedi 6 juillet**  
 Sussex County à Québec, 18h05.  
 New Jersey à Rockland, 18h30.  
 Trois-Rivières à Ottawa, 19h05.  
**Dimanche 7 juillet**  
 Sussex County à Québec, 13h05.  
 New Jersey à Rockland, 13h30.  
 Trois-Rivières à Ottawa, 13h35.

## LBJEQ

Section Financière Sun Life				
	G	P	Moy.	Diff.
Québec	12	7	,632	—
Charlesbourg	10	10	,500	2½
Trois-Rivières	8	16	,333	6½
Saguenay	3	18	,143	10

Section La Cage Brasserie sportive				
	G	P	Moy.	Diff.
Saint-Eustache	11	7	,611	—
Montréal	14	9	,609	½
Laval	16	11	,593	½
Repentigny	11	9	,550	1
Gatineau	8	9	,471	2½

Section Verture				
	G	P	Moy.	Diff.
Granby	19	6	,760	—
LaSalle	12	13	,480	7
Longueuil	7	11	,389	8½
Coaticook	8	14	,364	9½

Section Baseball Québec				
	G	P	Moy.	Diff.
ABC-17U	5	4	,556	—
ABC-16U	5	5	,500	½

**Mercredi 3 juillet**  
 Longueuil 0 LaSalle 7  
 Québec 11 Trois-Rivières 3  
 Montréal 8 Laval 1  
**Jeudi 4 juillet**  
 Charlesbourg 16 Trois-Rivières 4  
 Saint-Eustache à Gatineau, 20h.  
**Vendredi 5 juillet**  
 Montréal à Saint-Eustache, 19h30.  
 Québec à Charlesbourg, 19h30.  
 Longueuil à Coaticook, 20h.  
**Samedi 6 juillet**  
 Montréal à Trois-Rivières, 13h. (2)  
 Saguenay à LaSalle, 14h. (2)  
 Granby à Repentigny, 16h. (2)  
**Dimanche 7 juillet**  
 Saguenay à Longueuil, 14h. (2)  
 Gatineau à Québec, 16h. (2)  
 LaSalle à Saint-Eustache, 19h.

## SENIOR MAJEUR

	G	P	Moy.	Diff.
Thetford Mines	8	4	,667	—
Victoriaville	8	5	,615	½
Montréal	9	6	,600	½
Acton Vale	9	7	,563	1
ABC U17	3	2	,600	1½
Shawinigan	7	6	,538	1½
St-Jean	7	6	,538	1½
Coaticook	8	7	,533	1½
St-Jérôme	5	6	,455	2½
ABC U16	0	7	,000	5½
Sherbrooke	4	12	,250	6

**Mardi, 2 juillet**  
 Shawinigan 4 St-Jérôme 9  
**Mercredi, 3 juillet**  
 Sherbrooke 0 Acton Vale 5  
 Victoriaville 4 Montréal 7  
**Vendredi, 5 juillet**  
 Coaticook à Sherbrooke, 20h  
 Shawinigan à Victoriaville, 20h  
**Samedi 6 juillet**  
 Thetford Mines à Montréal, 14h  
 Victoriaville à St-Jérôme, 15h  
 Sherbrooke à St-Jean, 19h  
 Thetford Mines à St-Jérôme, 19h  
**Dimanche 7 juillet**  
 St-Jean à Victoriaville, 13h  
 Montréal à Coaticook, 15h (2)  
 St-Jean à Thetford, 18h  
 St-Jérôme à Shawinigan, 19h

# SOCCER

## COUPE DU MONDE FÉMININE

### EN FRANCE

GROUPE A									
	MJ	V	D	N	BP	BC	Diff.	Pts	
France	3	3	0	0	7	1	+6	9	
Norvège	3	2	1	0	6	3	+3	6	
Nigéria	3	1	2	0	2	4	-2	3	
Corée du Sud	3	0	3	0	1	8	-7	0	

GROUPE B									
	MJ	V	D	N	BP	BC	Diff.	Pts	
Allemagne	3	3	0	0	6	0	+6	9	
Espagne	3	1	1	1	3	2	+1	4	
Chine	3	1	1	1	1	1	0	4	
Afrique du Sud	3	0	3	0	1	8	-7	0	

GROUPE C									
	MJ	V	D	N	BP	BC	Diff.	Pts	
Italie	3	2	1	0	7	2	+5	6	
Australie	3	2	1	0	8	5	+3	6	
Brésil	3	2	1	0	6	3	+3	6	
Jamaïque	3	0	3	0	1	12	-11	0	

GROUPE D									
	MJ	V	D	N	BP	BC	Diff.	Pts	
Angleterre	3	3	0	0	5	1	+4	9	
Japon									

## TOURNOI DE WIMBLEDON

# Federer se ressaisit pour accéder au troisième tour

Associated Press

**LONDRES** - Cette fois-ci, Roger Federer n'a pas manqué son coup sur le court no 1 à Wimbledon. L'octuple champion du tournoi a facilement vaincu le favori local Jay Clarke 6-1, 7-6 (3), 6-2 pour atteindre le troisième tour, jeudi.

Clarke, qui est classé 169e au monde, est brièvement parvenu à ralentir le Suisse au bris d'égalité du deuxième set, mais ce dernier a retrouvé son aplomb et gagné quatre points de suite pour se forger une avance de 5-2. Il a ensuite pris les commandes du troisième set 3-0, avant de briser de nouveau le Britannique lors du dernier jeu.

L'an dernier, Federer avait perdu son seul match sur le court no 1 en quarts de finale contre Kevin Anderson, après avoir laissé filer une avance de deux sets. Il a cependant déclaré jeudi que le nouveau toit qui surplombe le terrain lui avait permis de se sentir plus à l'aise.

Il a été rejoint quelques heures plus tard par Rafael Nadal, en dépit de tous les efforts déployés par son adversaire Nick Kyrgios.

L'Australien a frappé des services à la cuillère, dont un pour un as. Il a tenté quelques coups entre les jambes. Et il a même foncé trop rapidement vers un service de Nadal, avant d'enguirlander l'arbitre.

Ses frasques ont été amusantes, mais pas suffisantes pour lui permettre d'éliminer l'Espagnol. 'Rafa' a gagné 6-3, 3-6, 7-6 (5), 7-6 (3) au deuxième tour sur le court central.

Un peu plus tôt, John Isner, qui a pris part aux demi-finales à Wimbledon l'an dernier, s'est incliné devant le Kazakh Mikhail Kukushkin.

L'Américain est passé à un set de signer la victoire, avant d'éventuellement plier l'échine 6-4, 6-7 (3), 4-6, 6-1, 6-4 sur le court no 3. Kukushkin l'a brisé dès le premier jeu du cinquième set et n'a jamais plus été inquiété par la suite. Il a converti sa première balle de match, après que la neuvième tête de série eut expédié son revers à l'extérieur des limites du terrain.

Son compatriote Steve Johnson a eu plus de chance. Il a signé sa première victoire à sa cinquième tentative contre des joueurs du top-30 à Wimbledon, éliminant l'Australien Alex de Minaur 3-6, 7-6 (4), 6-3, 3-6, 6-3 au deuxième tour.

Johnson, qui est classé 71e au monde, avait perdu ses neuf derniers



Le Suisse Roger Federer quitte le terrain après avoir facilement vaincu le favori local Jay Clarke, 6-1, 7-6 (3), 6-2 pour atteindre le troisième tour, jeudi, à Wimbledon. — PHOTO AFP, GLYN KIRK

matches - toutes surfaces confondues - contre des membres du top-30 de l'ATP.

Le Britannique Andy Murray a réussi son entrée en scène avec son partenaire de double Pierre-Hugues Herbert, défaisant le tandem formé de Marius Copil et d'Ugo Humbert 4-6, 6-1, 6-4, 6-0.

## KERBER ÉVINCÉE!

Du côté des dames, l'Américaine Lauren Davis a surpris tout le monde en montrant la sortie à la championne en titre Angelique Kerber.

Davis, qui a obtenu son laissez-passer pour le tableau principal à la suite d'un désistement, a réalisé la plus grande surprise de la semaine en disposant de Kerber 2-6, 6-2, 6-1 au deuxième tour.

«C'est invraisemblable», a admis Davis, qui a commencé la saison à l'extérieur du top-250 mondial.

Serena Williams a failli subir le même sort en fin de journée, après avoir effacé un déficit d'un set pour l'emporter et préserver ses chances d'obtenir un huitième titre à Wimbledon.

Williams a été victime de deux bris au premier set, mais elle est venue de l'arrière pour défaire l'adolescente slovène Kaja Juvan 2-6, 6-2, 6-4.

L'issue de la rencontre de la favorite Ashleigh Barty a été beaucoup plus prévisible. Elle a de nouveau triomphé jeudi, cette fois-ci au compte de 6-1, 6-3 contre Alison Van Uytvanck dans un duel de deuxième tour.

Il s'agissait d'une 14e victoire consécutive pour Barty. Elle vient de décrocher les titres aux

Internationaux de France et au tournoi sur gazon de Birmingham.

L'Australienne aurait pu sceller l'issue de la rencontre encore plus rapidement, mais elle a été brisée à 5-2 au deuxième set. Barty dispute son premier tournoi à titre de no 1 mondiale, mais elle n'a jamais franchi le troisième tour à Wimbledon.

Van Uytvanck a surpris la championne en titre Garbine Muguruza l'an dernier, en route vers les huitièmes de finale.

D'autre part, Petra Kvitova, détentrice de deux titres à Wimbledon, a surmonté un mauvais début de rencontre et pris la mesure de la Française Kristina Mladenovic 7-5, 6-2 au deuxième tour.

L'Américaine Sloane Stephens et la Chinoise Wang Qiang ont aussi poursuivi leur route. Stephens a évincé la Chinoise Wang Yafan 6-0, 6-2, et Wang a battu la Slovène Tamara Zidansek 6-1, 6-2.

## Tomic mis à l'amende pour manque de professionnalisme

LONDRES - Le tennisman australien Bernard Tomic a été soulagé de sa bourse de 56 500 \$US à la suite de sa défaite au premier tour au tournoi de Wimbledon pour avoir «manqué de professionnalisme».

Tomic, qui a pris part aux quarts de finale en 2011, s'est incliné devant Jo-Wilfried Tsonga 6-2, 6-1, 6-4 mardi. «L'arbitre a

déterminé que la performance de Bernard Tomic au premier tour contre Jo-Wilfried Tsonga n'a pas répondu aux critères de professionnalisme», a mentionné le All England Club par voie de communiqué.

Tomic pourra contester la décision. Après la défaite, Tomic a été interrogé à savoir s'il était satisfait de son effort. «Prochaine

question, s'il vous plaît», a-t-il répondu. Il a ensuite été questionné à propos de l'amende de 15 000 \$ qu'il avait reçue au All England Club en 2017 pour avoir déclaré pendant une conférence de presse qu'il «s'ennuyait un petit peu» sur le terrain après avoir encaissé une défaite. Tomic a de nouveau refusé de répondre. **AS-SOCIATED PRESS**

LE CANADIEN OFFRE UN CONTRAT DE TROIS SAISONS À BEN CHIAROT

# Du renfort au flanc gauche

La Presse canadienne

**MONTREAL — À défaut d'avoir pu mettre le grappin sur l'attaquant Sebastian Aho, le directeur général du Canadien Marc Bergevin a pu renforcer le flanc gauche à la ligne bleue, jeudi.**

Le Tricolore a conclu une entente de trois saisons d'une valeur annuelle moyenne de 3,5 millions \$ US avec le défenseur Ben Chiarot, a annoncé l'organisation par voie de communiqué.

Bergevin a décrit Chiarot comme étant « un défenseur solide et très fiable, (qui) comble un besoin pour notre équipe ». Le principal intéressé, qui évoluait pour les Jets de Winnipeg la saison dernière, a d'ailleurs admis que c'est ce que l'état-major attendait de lui la saison prochaine.

« J'ai déjà discuté avec Marc (Bergevin) et Claude (Julien), et ils m'ont demandé de jouer le même rôle qu'à Winnipeg, a confié le hockeyeur en conférence téléphonique. Ils veulent que je sois un défenseur à caractère défensif, qui mette l'accent sur le jeu physique et l'agressivité. »

Le joueur de six pieds, trois pouces et 219 livres a d'ailleurs écopé 62 minutes de punition et terminé au troisième échelon des Jets avec 171 mises en échec, la saison dernière.

Chiarot s'est aussi signalé en terminant deuxième de son équipe au chapitre des tirs bloqués, avec 139. Le hockeyeur âgé de 28 ans a également inscrit cinq buts et récolté 15 mentions d'aide en 78 matchs la saison dernière.

## UN BON DUO

Par ailleurs, bien qu'il soit encore tôt, Chiarot a admis que la direction montréalaise songeait très sérieusement à le jumeler la saison prochaine avec Jeff Petry.

« Ça ferait un bon duo, mais nous ne sommes qu'au début du mois de juillet, donc je crois que les choses se préciseront au camp ainsi qu'en début de saison, a confié Chiarot, qui jouait avec Dustin Byfuglien la saison dernière. Ceci étant dit, je suis habitué de jouer avec des joueurs qui se portent à l'attaque, donc si je joue avec Jeff — il a un bon coup de patin, un style offensif et il aime se porter en attaque — alors ça devrait fonctionner. »

« Et s'ils préfèrent me faire jouer avec Shea (Weber), l'un

des meilleurs joueurs à caractère défensif de la ligue, ça me conviendrait aussi. Peu importe avec lequel je jouerai, je crois que nous formerons un bon duo », a-t-il ajouté.

## 192 MINUTES DE PUNITION

Chiarot totalise 12 buts, 52 passes et 192 minutes de punition en 305 parties en carrière

en saison régulière dans la LNH, toutes avec les Jets. Il a également ajouté trois mentions d'aide et 17 minutes de punition en 24 rencontres éliminatoires en carrière.

Ben Chiarot, qui est originaire de Hamilton, en Ontario, a été sélectionné en quatrième ronde, 120<sup>e</sup> au total, par les défunts Thrashers d'Atlanta lors du repêchage de la LNH en 2009.

« J'ai déjà discuté avec Marc (Bergevin) et Claude (Julien), et ils m'ont demandé de jouer le même rôle qu'à Winnipeg. Ils veulent que je sois un défenseur à caractère défensif, qui mette l'accent sur le jeu physique et l'agressivité. »

— Ben Chiarot



Bien qu'il soit encore tôt, Ben Chiarot a admis, jeudi, que la direction du Canadien songeait très sérieusement à le jumeler la saison prochaine avec Jeff Petry.

— PHOTO AP, MARK HUMPHREY

## Cody Ceci et Alex Kerfoot acceptent les offres des Leafs

La Presse canadienne

**TORONTO —** Les Maple Leafs de Toronto ont octroyé des prolongations de contrat à deux de leurs nouvelles acquisitions.

Le défenseur Cody Ceci a conclu une entente d'une saison d'une valeur de 4,5 millions \$US, tandis que l'attaquant Alex

Kerfoot a ratifié un contrat de quatre ans d'une valeur annuelle moyenne de 3,5 millions \$.

Ceci a été acquis des Sénateurs d'Ottawa le 1er juillet, tandis que Kerfoot a été échangé par l'Avalanche du Colorado un peu plus tard cette soirée-là. Ils étaient des joueurs autonomes avec compensations.

Ceci, qui est âgé de 25 ans, a

marqué sept buts et récolté 19 mentions d'aide en 74 rencontres avec les Sénateurs la saison dernière. Il totalise 32 buts et 86 passes en 440 rencontres en carrière dans la LNH, toutes avec la formation de la capitale fédérale. Il a aussi ajouté trois mentions d'assistance à sa fiche en 25 parties éliminatoires.

Quant à Kerfoot, qui est âgé

de 24 ans, il a amassé 15 buts et 27 mentions d'aide en 78 rencontres avec l'Avalanche la saison dernière. Il a aussi obtenu trois passes en 12 matchs éliminatoires.

Le Vancouverois a engrangé 34 buts et 51 mentions d'assistance en 157 rencontres en carrière dans la LNH, toutes avec l'Avalanche.

MUR DE LA RENOMMÉE DE L'IMPACT

# L'ancien gardien Greg Sutton sera intronisé

La Presse canadienne

MONTREAL - L'Impact de Montréal a annoncé, jeudi, que l'ancien gardien Greg Sutton sera le troisième joueur du club à être intronisé à son Mur de la renommée.

Sutton, qui rejoindra ses anciens coéquipiers Nevio Pizzolitto et Gabriel Gervais, sera honoré à la mi-temps du match contre Minnesota United FC, ce samedi à 19h30, au stade Saputo.

Le Mur de la renommée est un espace permanent au stade Saputo, sur lequel sont inscrits les noms des joueurs qui ont marqué l'histoire du club et qui se sont illustrés de façon importante tout au long de leur carrière, autant avec l'équipe qu'à travers la ligue.

Les joueurs sont sélectionnés selon les critères suivants : un minimum de 100 matchs avec l'Impact, ne plus être avec le club depuis cinq ans et avoir joué un premier match avec le club il y a au moins 15 ans. Chaque année, un ou deux joueurs seront ajoutés au mur.

Au cours de sa carrière professionnelle de 14 saisons, Greg Sutton a effectué deux passages au sein de l'Impact, disputant ses six premières saisons avec le club de 2001 à 2006, en deuxième division nord-américaine. Il avait alors établi plusieurs records d'équipe chez les gardiens en carrière en saison régulière, avec 67 blanchissages, 72 victoires, 132 matchs joués et 12 309 minutes de jeu.

Sutton a été nommé Gardien de l'année dans la ligue durant quatre saisons consécutives, de 2003 à 2006, et a remporté le Trophée Giuseppe-Saputo, remis au Joueur par excellence chez l'Impact, en 2003. Il a aussi été choisi Joueur le plus utile de la ligue et Joueur défensif de l'année chez l'Impact en 2004, après avoir aidé le club à remporter le deuxième championnat de son histoire.

À la suite d'un prêt des New York Red Bulls de la MLS en 2011, Sutton a rejoint l'Impact pour la deuxième moitié de la saison en NASL. Il a ensuite signé avec le club pour sa saison inaugurale en MLS en 2012, disputant un match de saison régulière avant de prendre sa retraite au terme de la saison.

Sutton avait été sélectionné par le Chicago Fire en deuxième



Greg Sutton a terminé sa carrière en MLS avec une fiche de 14 victoires, 24 défaites et 15 verdicts nuls en 53 matchs, dont 50 départs, 4636 minutes de jeu et 11 jeux blancs. — ARCHIVES LA PRESSE

ronde du SuperDraft de la MLS en 1999. Il a également joué avec les MetroStars de New York/New Jersey et les Riverhawks de Cincinnati, dans la A-League, avant de signer avec l'Impact en 2001. Il a effectué un retour dans la MLS en 2007, disputant 34 matchs en trois saisons avec le Toronto FC, avant de se joindre aux New York Red Bulls, le 27 avril 2010.

Il a terminé sa carrière en MLS

avec une fiche de 14 victoires, 24 défaites et 15 verdicts nuls en 53 matchs, dont 50 départs, 4636 minutes de jeu et 11 jeux blancs.

Au niveau international, Sutton a représenté le Canada à 16 occasions, participant à la Gold Cup de la CONCACAF en 2005, 2007 et 2009. Il a fait ses débuts le 18 janvier 2004 dans une victoire par jeu blanc de 1-0 contre la Barbade.

## DERNIER MATCH



Luc Brodeur-Jourdain (58), des Alouettes de Montréal, qui disputait jeudi soir son dernier match en carrière dans la LCF, bloque Dylan Wynn, des Tiger-Cats de Hamilton, en première demie du match qui opposait les deux formations au stade Percival-Molson. Le Maskoutain de 36 ans a été inséré dans la formation partante par l'entraîneur-chef Khari Jones. L'attaque des Alouettes a franchi 60 verges sur cette première séquence, puis le no 58 a quitté le terrain. — PHOTO PC, GRAHAM HUGHES

## Crossman au camp des Hurricanes

Le nouveau venu des Saguenéens, Ethan Crossman, a reçu une invitation pour le camp des recrues des Hurricanes de la Caroline. L'ancien du Drakkar de Baie-Comeau a été obtenu en juin dernier, en retour de choix de deuxième et de troisième rondes.

En 51 rencontres partagées entre le Titan d'Acadie-Bathurst et le Drakkar l'année dernière, l'attaquant de 20 ans a obtenu 19 buts et 18 passes en plus d'ajouter quatre points en sept matchs éliminatoires.

Natif de Sackville, au Nouveau-Brunswick, Crossman avait été

acquis par le Drakkar du Titan à la période des échanges des Fêtes, contre des choix de 1er et 2e tours en 2021, ainsi qu'un choix de troisième ronde 2019.

La saison précédente avec le Titan, il avait amassé 21 buts et 23 passes pour 44 points en 66 rencontres et connu des séries éliminatoires mémorables avec 10 buts et six passes pour 16 points en 20 matchs.

Crossman avait couronné le tout en remportant la Coupe du Président et la Coupe Mémo-rial au printemps 2018. **SAMUEL DUCHAINE**

**LOTO QUÉBEC** RÉSULTATS DU : MERCREDI 3 JUILLET 2019

**LOTTO 649** + **20 X 10 000 \$ GARANTI**  
 Consultez les résultats des super mercredis du Lotto 6/49 à loto-quebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

**Quebec 49** 05 22 35 36 47 49 23 compl.

**Extra** 1429890

**TOUT-ORNIEN** 02 03 04 05 08 09  
 11 12 14 17 21 23

**Quotidienne** 2 84 3 118 4 8278

**LOTTO POKER** 4 4 5 10 D

**banco turbo x 3**  
 01 11 12 13 14  
 15 19 21 27 30  
 35 44 49 50 51  
 53 57 61 67 68

**Sprinto**  
 01 07 23 26 41

**Lotto-D** 6 1 6 2 3 6 4 3

**TripleX** 04 08  
 12 26 34

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
 11 AVRIL 93 CANCER

**LOTTO MAX** Ce soir, **20 MILLIONS \$** (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## VOYAGEURS MIDGET AAA

# Une moitié de saison surprenante

SAMUEL DUCHAINE

sduchaine@lequotidien.com

Les Voyageurs de Saguenay, de la ligue de baseball midget AAA du Québec, ont connu une première moitié de saison «surprenante», selon leur entraîneur-chef, Mathieu Dion. L'équipe de 2<sup>e</sup> division occupe le premier rang du classement D2 avec une fiche de 15-11 après 26 matchs sur les 52 de la saison régulière.

« On savait qu'on allait avoir une bonne équipe, mais autant que ça ? Non ! On est très surpris et contents du rendement qu'offrent les joueurs », explique Mathieu Dion, qui vante l'excellent travail de son équipe, mais surtout l'éthique de travail qui est irréprochable. « L'attitude est bonne, l'équipe est unie. Les jeunes travaillent fort et ils veulent gagner, même contre les équipes de division 1. »

La fiche de 15 victoires en 26 matchs n'est pas exceptionnelle, mais il est important de savoir que les équipes de la division 2 affrontent également celles de la première division. Les Voyageurs ont obtenu trois victoires contre quatre revers face à ces équipes qui sont théoriquement meilleures que la formation de Saguenay.

Mathieu Dion est d'avis que ces rencontres sont favorables au développement des siens. « C'est une belle occasion de jouer contre les meilleurs au Québec. Ça donne la chance aux joueurs de voir ce que ça prend pour atteindre le niveau supérieur », un niveau qu'il juge accessible pour ses joueurs. « On n'est pas là, mais on n'est pas loin. » Un autre fait d'armes des



Les Voyageurs de Saguenay de la ligue de baseball midget AAA ont connu un surprenant début de saison. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Voyageurs est la jeunesse de l'équipe. Parmi les 20 joueurs de la formation, 11 en sont à leur première année dans les rangs midgets. Par ailleurs, quatre joueurs de 15 ans des Voyageurs ont été sélectionnés pour la 5<sup>e</sup> Classique Claude Raymond. Le tournoi

disputé à Saint-Jean-sur-Richelieu réunit les 90 meilleurs joueurs de 14 et 15 ans au Québec.

## DEUXIÈME MOITIÉ DE SAISON

Mathieu Dion souhaite que son équipe reste en santé et évite les blessures pour le reste de la

saison. Il croit que les Voyageurs sont en mesure de connaître du succès, d'autant plus qu'ils affronteront plus souvent des équipes de division 2 durant de la deuxième portion du calendrier. « Il faut continuer sur le bon "momentum" des derniers matchs. »

Les hommes de Mathieu Dion seront de retour sur la pelouse du stade Richard-Desmeules, le samedi 6 juillet, pour un programme double face au LLL de Rivière-du-Loup de la division 1, la meilleure équipe du baseball midget AAA cette saison.



Audrey Tremblay, présidente des Voyageurs de Saguenay. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

## CHAMPIONNAT CANADIEN SENIOR DE BASEBALL FÉMININ

# Audrey Tremblay en mission en Alberta

SAMUEL DUCHAINE

sduchaine@lequotidien.com

La présidente des Voyageurs de Saguenay de la Ligue de baseball junior élite du Québec (LBJEQ), Audrey Tremblay, est chef de mission pour la formation du Québec au Championnat canadien senior de baseball féminin. La compétition se tient du 4 au 7 juillet à Okotoks en Alberta.

C'est le jeudi 27 juin qu'Audrey Tremblay a appris qu'elle devait préparer ces bagages pour quitter la région. Trois jours plus tard,

elle partait du Saguenay pour la petite ville de 30 000 habitants au sud de Calgary. « J'étais surprise, tout s'est fait très rapidement », raconte-t-elle.

Mme Tremblay et la formation du Québec ont des ambitions sur ce tournoi, elles souhaitent être de la finale.

« Il y a six équipes dans le tournoi et on ne se le cachera pas, on veut être au moins parmi les deux meilleures. »

Les deux formations qui termineront au premier et deuxième rang du tournoi à la ronde obtiendront leur billet pour la

finale. « On a une bonne équipe et les filles sont motivées », ajoute-t-elle.

Il ne s'agit pas d'une première pour Audrey Tremblay, qui avait accompagné l'équipe du Québec masculine des moins de 16 ans à la Coupe Canada en 2016, également à titre de chef de mission. Il s'agit cependant d'une première occasion avec une équipe féminine. Aucune joueuse de la formation n'est originaire de la région.

C'est une occasion en or de rendre l'utile à l'agréable pour Mme Tremblay, alors qu'elle est

de passage en Alberta pour une première fois. « Je vais en profiter pour voir à quoi ressemble cette partie du pays. »

Pour ce qui est des résultats jusqu'à maintenant, les Québécoises ont connu un excellent départ alors qu'elles ont remporté aisément leur première partie. Elles ont lessivé l'équipe Ontario 2 par la marque de 16 à 0, jeudi matin. La partie a dû être écourtée en raison de la pluie.

« On espère plus de beau temps pour les prochains jours. On n'a pas de tout le même météo qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean. »



La porte-parole Nancy Boivert, à gauche, et l'agente de développement de la Société canadienne du cancer, Marie-France Brousseau, invitent les gens à participer à la Course à la vie CIBC de la Société canadienne du cancer (SCC), le 6 octobre prochain à Chicoutimi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

## SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

# Une course où le rose sera à l'honneur



**SAMUEL DUCHAINE**  
sduchaine@lequotidien.com

**Une nouvelle course à caractère caritatif voit le jour à Saguenay et le rose sera à l'honneur. La Course à la vie CIBC de la Société canadienne du cancer (SCC) se tiendra le 6 octobre prochain à Chicoutimi. La course permettra de recueillir des fonds pour la SCC, notamment pour la recherche sur le cancer du sein.**

La course familiale de un ou cinq kilomètres partira de la Zone portuaire de Chicoutimi pour se terminer tout près de la Petite Maison Blanche, en empruntant le pont Sainte-Anne. La totalité des fonds recueillis sera investie au Québec.

L'agente de développement à la SCC, Marie-France Brousseau, a de grandes ambitions pour la première édition. « Je veux qu'on se démarque des autres épreuves et notre magnifique parcours nous permettra d'offrir une très belle course. »

Cette course est présentée dans 57 municipalités au Canada, dont cinq au Québec : Sherbrooke, Montréal, Québec, Val-d'Or et maintenant Saguenay. Il s'agit de la plus importante collecte de fonds d'une journée, organisée par des bénévoles et dédiée à la recherche sur le cancer du sein. Depuis sa création en 1992, la Course à la vie a amassé plus de 430 millions \$.

Bien que le rose soit à l'honneur, elle assure que tout le monde peut participer. « C'est une course familiale qui est ouverte à tous. On invite les hommes, mais aussi les enfants, à se joindre à nous pour la cause », explique Mme Brousseau.

Le cancer du sein est le plus répandu chez les femmes au Canada. Chaque année, au Québec

seulement, 6500 femmes reçoivent un diagnostic de cancer du sein et 1300 femmes en meurent.

Mme Brousseau a tenu à rappeler l'importance de l'implication des bénévoles. « Sans ces bénévoles impliqués, on ne pourrait rien faire à la Société canadienne de cancer. » Elle invite d'ailleurs tous les gens qui souhaiteraient s'impliquer à prendre contact avec la SCC.

### PORTE-PAROLE

À l'occasion de cette première édition, le comité organisateur souhaite faire appel à une personne engagée dans son milieu. Il s'est tourné vers Nancy Boivert, une psychologue clinique et professeur de yoga.

Mme Boivert n'a pas hésité une seconde avant d'accepter la proposition. « Quand on m'a approché, je n'ai pas eu à réfléchir longtemps. Cette cause me tient sincèrement à cœur, tant au plan professionnel que personnel. J'ai dit oui au nom de toutes les femmes qui se battent contre cette maladie. J'ai de la famille

« Je veux qu'on se démarque des autres épreuves et notre magnifique parcours nous permettra d'offrir une très belle course. »

— Marie-France Brousseau

et des amis que j'aime qui sont touchés par le cancer et qui m'inspirent. Ce sont des guerriers. »

Pour elle, il est important de venir en aide aux autres. « Je crois que quand on a la chance d'être en santé, c'est un devoir de redonner. »

Mme Boisvert croit également que tout le monde peut participer à la cause. « Si vous n'avez pas envie de dire oui à la course, dites oui pour la cause. »

Les inscriptions sont possibles dès maintenant au [lacoursealaviecibc.com](http://lacoursealaviecibc.com).

# Sports

**WIMBLEDON**  
FEDERER ET  
NADAL AU  
TROISIÈME  
TOUR  
27

**CANADIEN**  
DU RENFORT  
AU FLANC  
GAUCHE  
28

facebook/  
LeQuotidien  
Progres

@lequotidien\_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY



2 COULEURS  
UN SEUL PRIX

**179<sup>99</sup>** ch.  
179,74 + ÉCOFRAIS DE 0,25  
Courant: 349,99

ÉPARGNEZ  
**170\$**



FONCTION  
MAINS  
LIBRES

SAMSUNG

Haut-parleurs réseau



FONCTIONNE AVEC  
amazon alexa

PTR-701721-701722

Contrôlez votre haut-parleur à l'aide de votre appareil mobile en le synchronisant avec l'assistant vocal de votre téléphone. Fonctionne avec Alexa d'Amazon; il suffit de nommer le titre de la chanson ou de prononcer quelques paroles pour la faire jouer.

PROFITEZ DES NOMBREUX

**RABAIS**  
vacances

Payez jusqu'à  
**36 VERSEMENTS\***

sur tous les produits électroniques  
et informatiques



65 PO

SÉRIE 6

ÉPARGNEZ  
**250\$**



Téléviseur au DEL, 4K,  
WEBOS 4.0 PTR-694498

**973<sup>99</sup>**

949,99 + écofrais 24,00

Courant: 1 223,99



Barre de son avec caisson  
d'extrêmes graves PTR-694425

**299<sup>99</sup>**

299,19 + écofrais 0,80

Courant: 499,99

ÉPARGNEZ  
**200\$**



2,1 CANAUX

360 WATTS

**YAMAHA** Chaîne de cinéma maison  
à 5.1 canaux PTR-674789

**499<sup>99</sup>**

499,19 + écofrais 0,80

Courant: 599,99

ÉPARGNEZ  
**100\$**



350 WATTS

4K CINEMA DSP DIGITAL DOLBY TRUEHD dts Digital Surround

**lenovo**

Ordinateur portable  
i7, 256 SSD, 15,6 po  
PTR-716967

**829<sup>99</sup>**

829,09 + écofrais 0,90

Courant: 999,99



ÉPARGNEZ  
**170\$**

CONCOURS  
PROFIL CLIENT

À GAGNER  
Une machine à café



**PHILIPS**

Une valeur de **649<sup>99</sup>**

POUR PARTICIPER:  
Allez au tanguay.ca ou textez « PHILIPS »  
au 1 800-TANGUAY (826-4829)

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)



\*Applicable sur un montant de 1 000\$ et plus avant taxes. \*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont soumis à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 7 juillet 2019. \* Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE  
AU QUÉBEC\*

	EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT			
	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100\$	500\$	1000\$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$	8,18\$	19,90\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$	8,18\$	19,90\$